

CORNIMONT

Infos



Bulletin Municipal
numéro 62
Juillet 2020

HOMMAGE À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT SU FAIRE FACE





Gommaire

Edito	2
Vie municipale	3-4
Budget	5-10
Mémoire	11-16
Travaux	17-19
Environnement	20-21
Jeunesse	22-24
Chronique	25-29
Maison de retraite	30
Personnel communal	31
Animations	32-35
ECSP	36-37
Informations CCHV	38
Informations diverses	39-41
Hommage	42-43
Etat Civil	44-45
Commerces	46
Informations pratiques	47



Madame, Monsieur,

Après tous ces mois perturbés, j'espère trouver chacun de vous en bonne santé, l'épidémie due à la COVID 19 est encore bien active. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes encore imprégnés par cette période très difficile à gérer. Ces événements inédits ont bousculé nos habitudes jusqu'à réduire notre liberté dans les actes quotidiens de la vie.

Comment un virus invisible à l'œil nu a-t-il pu contraindre la planète à se mettre à l'arrêt ? Cette interrogation n'a pas fini de nous poser question et va certainement nous pousser à modifier nos comportements.

Chacun de nous a vécu ces contraintes du mieux qu'il le pouvait. Eviter tout contact avec ses proches, restreindre ses sorties, se passer des services tout en maîtrisant au mieux ses angoisses face à la solitude liée au confinement et à la maladie.

Je tiens tout d'abord à manifester ma gratitude aux femmes et aux hommes qui se sont trouvés en première ligne et qui ont dû affronter le danger en face. Ils ont su soigner, rassurer, apporter les secours ou maintenir les services indispensables à notre quotidien.

Je rends hommage à tous nos disparus ; je pense à toutes ces familles qui n'ont pu accompagner leurs proches dignement. Je compatissais face à cette douleur indescriptible.

Cette pandémie nous a forcés à prendre du recul en réduisant nos activités journalières. Elle nous a peut-être donné l'occasion d'entrevoir la vie sous un angle différent, l'occasion de faire un retour sur nous-même.

Dans ce bulletin, vous retrouverez des faits qui ont marqué ces dernières semaines, notamment la chaîne de solidarité qui s'est mise en place.

Le nouveau conseil municipal s'est installé le 27 mai dernier, suite aux élections déjà si lointaines du 15 mars. C'est un démarrage hors du commun.

Je tiens à remercier les anciens élus qui ont vu leur mandat se prolonger de quelques semaines au moment le plus critique de la situation. Ils ont su être efficaces pour gérer la crise main dans la main avec les services de la commune.

Je remercie chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages. J'associe les Counehet(te)s qui nous ont largement soutenus et qui n'ont pas pris le risque de se déplacer pour voter, ce qui est compréhensible au vu de la situation.

Soyez assurés que l'équipe en place reste motivée, qu'elle assurera ses responsabilités même si la vie ne doit plus tout à fait être la même qu'avant. Il y a eu un avant COVID, il y aura un après !

La vie reprend tout doucement son cours avec ses joies et ses peines. Cet été, la plupart des manifestations doivent être reportées ; toutefois nous avons la chance de vivre au milieu de merveilleux espaces naturels. Sachons les remarquer, les apprécier et en profiter.

En attendant, restez prudents et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Marie-Jo CLÉMENT

Directeur de la publication : Marie-Jo CLÉMENT

Rédaction : Mairie de Cornimont - Stéphanie TIHAY - Frédéric CARLIER - Marie-Josée FRANCOIS - Jean-Claude GRAU
Couverture : Jean-Claude HAISMANN

Conception, mise en page et impression : Look Ta Com - Saint-Nabord

Crédits photos : JC HAISMANN, Stéphanie TIHAY, Elodie DERDAELE, Christian FAUNY, Guy-Bernard LAURENT, les conseillers et les services de la Mairie.

La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Mise en place du nouveau conseil municipal

Le 15 mars est déjà loin derrière nous !

Au nom de la liste «Ensemble pour Cornimont», je remercie les électeurs et électrices qui nous ont accordé leur confiance lors de ce scrutin.

L'épidémie liée à la COVID 19 est passée par là, entraînant les retards que tout le monde connaît.

La première réunion du conseil a eu lieu le mercredi 27 mai au centre de polyvalence suivant le protocole relatif à la crise sanitaire.

Cette pandémie, avec ses 2 mois de confinement, a contraint la nouvelle équipe à se mettre en retrait tandis que les élus de 2014 se sont vus poursuivre leur mandat. C'est de bon cœur que chacun a assumé sa mission.

Toutefois, les bureaux municipaux ont été organisés en commun avec les 2 équipes, la passation s'est faite en douceur. Il faut voir le bon côté des choses !

23 CONSEILLERS COMPOSENT LE CONSEIL MUNICIPAL

Mme le Maire et ses adjoints (de droite à gauche) :

1^{er} adjoint : Frédéric CARLIER - affaires financières, communication, économie et tourisme

3^{ème} adjoint : Roger NICAISE - affaires scolaires et transition écologique

Mme le Maire : Marie-Jo CLEMENT

6^{ème} adjointe : Annette MARCHAL - affaires sociales et familiales, qualité de vie et labels

4^{ème} adjointe : Aurore CALVI - patrimoine naturel et service des eaux

2^{ème} adjointe : Marie-Josée FRANCOIS - animation, vie associative, sport, culture et bibliothèque

5^{ème} adjoint : Bruno VAXELAIRE - services techniques et travaux neufs.

Les conseillers municipaux délégués :

Frédéric CHAMBERLIN - urbanisme, accessibilité et sécurité (dossiers pour les tiers)

Martine GÉHIN - transition écologique

Christian FAUNY - communication, correspondant défense, fêtes patriotiques (photos)

Jimmy SCHMITTER - conseil municipal des jeunes





Il est évident que 2020 ne ressemblera pas aux autres années. Les écoles et les services fonctionnent différemment, les animations sont en partie reportées, les opérations concernant les travaux d'envergure retardées, etc.

Face à cette épidémie, chacun doit rester prudent. Nous aurons besoin de nous adapter, d'évoluer et peut être d'inventer d'autres modes de fonctionnement pour éviter tout problème.

Marie-Jo CLÉMENT



Budget communal primitif 2020

Le budget primitif a été voté à l'unanimité lors de la séance du 6 Mars 2020, soit avant les élections municipales et la période de confinement. Bien nous en a pris car cela a permis de rendre le budget 2020 exécutoire sans devoir attendre la mise en place du nouveau conseil qui a dû être repoussée à la fin de la période de confinement.

Évidemment, ce budget ne tient pas compte des dépenses liées à la gestion de la «COVID 19» ; une modification sera éventuellement nécessaire lorsque l'ensemble des frais seront chiffrés.

LE BUDGET COMMUNAL

A | Un excédent de fonctionnement en hausse et une situation financière correcte : Les dépenses réelles de fonctionnement

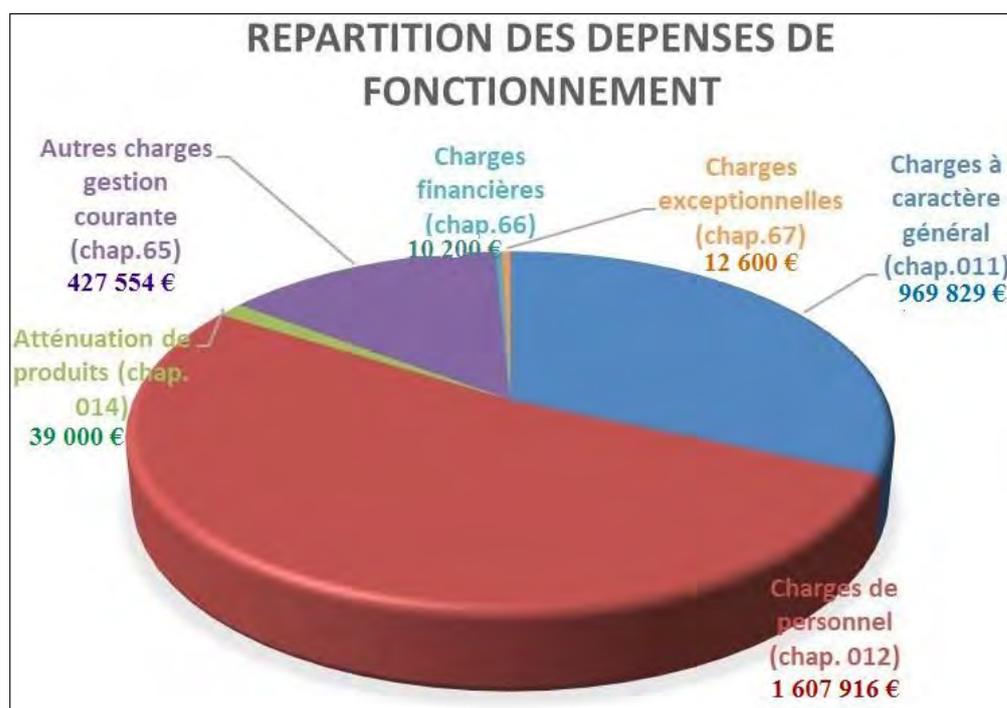
Hors dépenses imprévues, les dépenses réelles de fonctionnement du BP 2020 s'élèvent à 3 067 000 € contre 3 125 000 € au BP 2019 (et 3 131 000 € au BP 2018). Elles sont donc en légère diminution de 1,9 %.

Les charges à caractère général, qui s'élèvent à 969 829 € et représentent 31,6 % des dépenses réelles de fonctionnement, s'accroissent de 0,7 %. Elles regroupent toutes les dépenses courantes : électricité, chauffage, entretien des voiries, des bâtiments, des véhicules, etc.

Le poste dépenses de personnel s'élève à 1 607 916 €. Il est en baisse de 0,7 %, soit - 10 000 € par rapport au BP 2019. Il est à noter que depuis plusieurs années, des efforts ont été consentis par les agents lors des différents départs en retraite, permettant ainsi de retrouver une dépense salariale à peu près identique à celle de 2013/2014.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 427 554 €. Elles sont en baisse de 43 000 €. Ce poste regroupe notamment la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), les subventions versées aux associations, les indemnités des élus et les subventions à destination des budgets lotissements (ce dernier poste étant en baisse).

Les charges financières et exceptionnelles diminuent : respectivement 10 200 € et 12 600 € (fin des primes mises en œuvre pour favoriser l'économie touristique - compétence transmise à l'intercommunalité).



Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement du BP 2020 devraient s'élever à 3 852 000 € contre 3 765 000 € au BP 2019. Elles sont donc en augmentation de 2,3 %.

Les produits des services devraient rester stables à 182 060 €, soit 4,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ils correspondent aux prestations communales, notamment la cantine (55 à 60 élèves / jour), les services périscolaires, les locations de chasse, la mise à disposition de personnel, etc.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 878 530 € (dont 1 508 000 € de fiscalité directe). Ils représentent 48,8 % de ces recettes réelles de fonctionnement. Ces recettes sont en hausse de 60 000 € soit + 3,3 %. Cette hausse résulte essentiellement de la dynamique des bases fiscales et des droits de mutation de 2019.

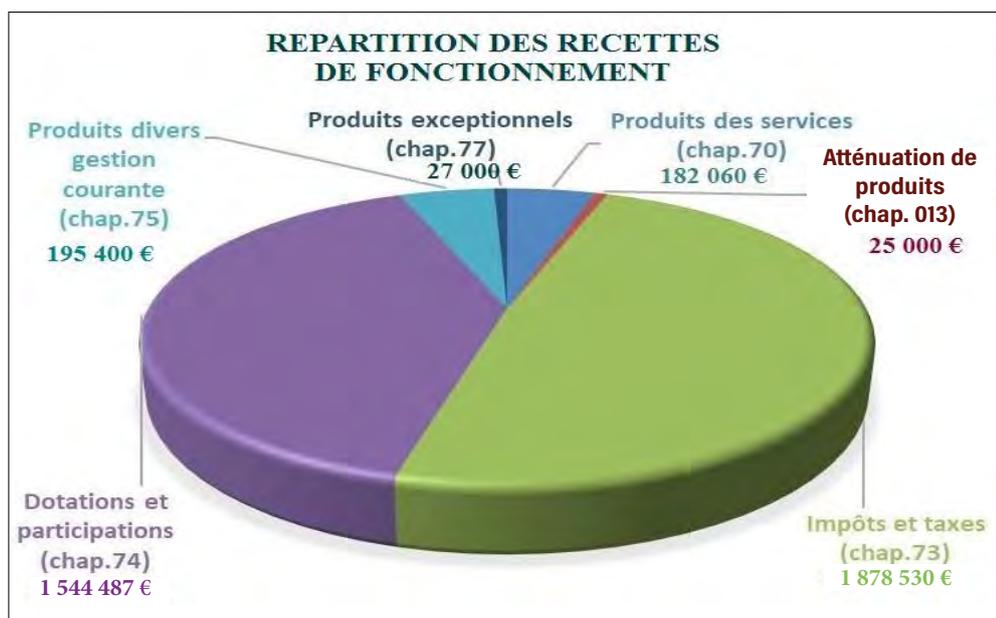
Pour cette année 2020, les taux d'imposition resteront stables, identiques à ceux de 2019, puisque le conseil municipal du vendredi 5 juin 2020 a fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

- 21,76 % pour la taxe d'habitation,
- 15,69 % pour la taxe foncière (bâti),
- 43,67 % pour la taxe foncière (non bâti),
- 22,07 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les différentes dotations et participations s'élèvent à 1 544 487 €, soit 40 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles devraient également être en hausse de 57 000 €, soit + 3,8 %. Comme en 2019, la dotation globale de fonctionnement (DGF - principale dotation) devrait être en légère diminution, mais compensée par la hausse de la dotation de solidarité rurale (+ 40 000 €). Il est rappelé que cette DGF a fortement baissé entre 2014 et 2017 (- 225 000 €).

Les produits divers de gestion s'élèvent à 195 400 €, soit 5 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils devraient également être en baisse de 18 %.

Ce chiffre s'explique par l'effondrement des prix du bois (- 70 000 €) résultant d'une saturation des marchés en raison des bois infectés par les scolytes. Par contre, la production d'électricité de la turbine est en augmentation de 25 000 €.

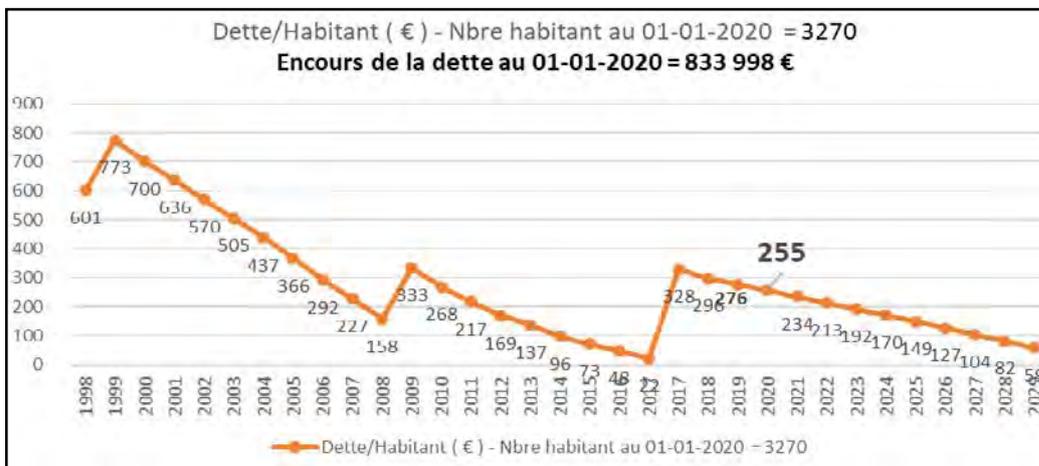


Une situation financière saine

- **EPARGNE BRUTE** : L'épargne brute (ou CAF brute), correspondant à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses imprévues), augmente légèrement en 2019. Cette capacité d'autofinancement, qui s'est élevée à 1 146 000 € en 2019, est estimée à 785 000 € sur le BP 2020 (mais pourrait s'élever à plus de 1 000 000 € sur le compte administratif). Cette épargne permet ainsi de rembourser les échéances d'emprunts et d'investir.



- **L'ENDETTEMENT** : Depuis de nombreuses années, la commune de CORNIMONT poursuit une politique de désendettement tout en maintenant sa politique d'investissement. Seuls 2 emprunts ont été mobilisés en 20 ans : le premier pour l'acquisition du site du Bâs en 2007, le second, 10 ans plus tard, pour la construction de la maison de santé avec l'aménagement de l'écoquartier (1 million d'euros). Au 1^{er} janvier 2020, l'encours de la dette s'élève à 834 000 €, soit 255 €/hab. La moyenne nationale pour une commune similaire s'élève à 916 €/hab. (source DGCL données CG2018)



B | 2020, une année riche en investissements

La marge nette d'investissement

Au vu des éléments précédents, la commune dispose d'une marge de financement importante.

Epargne brute estimée au BP 2020 (CAF)	+ 785 000 €
Remboursement du capital de l'emprunt	- 68 000 €
Subventions notifiées (y compris, en restes à réaliser)	+ 681 000 €
Autres recettes d'investissement (subventions FCTVA, TLE, ...)	+ 235 000 €
Reversements des budgets annexes	+ 270 000 €
Report des excédents des investissements 2019	+ 910 000 €
Excédent de fonctionnement 2019 mis en réserve	+ 930 000 €

TOTAL GENERAL DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENT 2020	+ 3 743 000 €
EMPRUNT EQUILIBRE 2020	+ 1 025 000 €
TOTAL INVESTISSEMENTS 2020	+ 4 770 000 €

L'emprunt d'équilibre pourrait n'être souscrit que partiellement.

Les investissements 2020 :

Les investissements de la commune sont votés par opération (ensemble de dépenses ayant le même thème). Pour cet exercice 2020, le montant global des travaux d'investissement (y.c. dépenses imprévues) est estimé à 4 681 000 € dont 764 000 € de restes à réaliser (report de travaux engagés sur l'exercice 2019).

Les nouveaux investissements s'élèvent quant à eux à 3 917 000 € dont :

1 750 000 €	réhabilitation du bâtiment salle des fêtes (réhabilitation intérieure - extension - isolation thermique)
460 000 €	réhabilitation de la mairie (rez-de-chaussée - isolation thermique extérieure)
450 000 €	réhabilitation quartier cinéma (1 ^{ère} tranche - démolition cinéma)
410 000 €	travaux de voiries (pont de Cherménil, carrefour de Bonnegoutte, réseau d'eau pluviale rue de la Sportive, etc.)
192 000 €	réhabilitation du site la « Grande Roche » et son monument « Notre Dame de la Paix »
100 000 €	3 ^{ème} tranche services techniques
50 000 €	acquisition de terrains (dont solde provisionnement friche du Faing)
50 000 €	remplacement de véhicules des services municipaux et/ou techniques

Selon les hypothèses de travail, la commune pourrait continuer à investir environ 5,5 millions d'euros sur les trois prochaines années (hors subventions potentielles). Outre ce budget principal, la commune de Cornimont gère également 9 budgets annexes pour des activités spécifiques dont vous trouverez, ci-après, une synthèse pour chaque budget.

Subventions

Conseil Départemental :

Programme voiries 2019 :	18 200 €
Programme alimentation en eau potable 2019 :	16 087 €

Les éléments ci-dessus sont issus de la note de synthèse que les communes doivent présenter, de manière brève et synthétique, en début d'année. Elle est disponible ainsi que le détail de chaque budget sur le site internet de la commune.



Les budgets primitifs annexes 2020

1 | Le budget de l'eau :

Les dépenses et recettes de fonctionnement proposées au BP 2020 sont quasiment identiques à celles estimées de 2017 à 2019, soit 360 000 €. Les ajustements tarifaires de 2018 entre le prix du m³ de l'eau et celui de l'abonnement ont permis de redonner des marges de manœuvre. L'excédent de fonctionnement estimé à fin 2020 pourrait atteindre 15 000 € (soit au mieux 5,2 % de marge sur les recettes réelles de fonctionnement). Il est rappelé qu'en 2019, le compte administratif a permis de dégager un excédent de 16 000 € dont 9 500 € de report de 2018, soit seulement 2,45 % de marge sur les recettes réelles de fonctionnement. Pour cette année 2020, le prix du m³ d'eau est en hausse de 1,6 % (rappel : hausse également de 1,6 % en 2019). L'épargne brute annuelle (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement) est redevenue satisfaisante et devrait s'élever à 65 000 / 70 000 €.

Au vu des résultats des exercices écoulés, le budget de l'eau bénéficie pour cet exercice 2020 d'une capacité d'investissement légèrement supérieure au prévisionnel initial, soit 100 000 € pour les investissements. Une réflexion va être engagée pour asseoir les ressources en eau pendant les périodes d'étiage, car elles ont montré leurs limites à l'automne 2018, malgré l'approvisionnement apporté par les forages de Travexin.



*Notre eau est précieuse
Préservons-la*

2 | Le budget de la forêt :



La forêt actuellement

Les ventes de bois se sont effondrées en 2019 à 67 000 €, contre 150 000 à 160 000 € pour des années normales. Par conséquent, l'excédent habituellement reversé au budget communal sera nul (contre 100 à 150 000 € habituellement).

Le prévisionnel des ventes de bois reste très pessimiste pour l'année 2020 (environ 40 000 € au mieux !). Le marché du bois est actuellement saturé et de nombreux bois sont attaqués par le scolyte (effet du réchauffement climatique) nécessitant la mise en place de coupes supplémentaires.

En termes d'investissements, un programme à minima est provisionné pour l'exécution du programme ONF (9 000 €) et pour divers travaux de sécurisation (11 000 €), suite aux tempêtes de cet hiver et des chutes d'arbres au-dessus du lotissement du Rond Champ.

3 | Le budget funéraire / cimetière :

Suite à l'ouverture d'un funéraire privé, le funéraire municipal n'est plus utilisé. Ce budget 2020 ne prend donc en compte que les dépenses et recettes du cimetière. Courant 2020-2021, ce budget sera intégré dans le budget communal.

À ce jour, 18 cases de columbarium et 7 caveaux restent disponibles à la vente.

Une réflexion sera menée sur des cavurnes.



Entrée du cimetière



La bâtiment de la turbine

4 | Le budget de la turbine :

La production hydroélectrique pour 2019 a été très bonne. En moyenne, la production est estimée à 76 000 € par an. Après déduction des charges (environ 15 à 20 000 € dont 9 000 € d'amortissements), le budget génère un minimum de 50 à 55 000 € d'excédent annuel. Ce montant est reversé au budget communal l'année suivante. Pour 2020, l'excédent à destination du budget communal sera de 75 000 € (contre 50 000 € en 2019). En termes d'investissements, le budget dispose d'une enveloppe de 27 000 € (qui ne devrait pas être mobilisée).



La chaufferie bois

5 | Le budget régie municipale de chauffage :

Les dépenses et recettes estimées en 2020 sont conformes aux années précédentes, soit environ 117 000 €. Il est indiqué qu'en 2019, la commune a réalisé son opération de broyage de plaquettes (500 m³ de bois sur pied ; le local de Xoulces est plein pour 2 saisons de chauffe). L'excédent de fonctionnement devrait avoisiner les 5 à 10 000 €. En termes d'investissements, le budget comprend une enveloppe de 123 000 € pour faire face aux casses éventuelles.



La maison de santé

6 | Le budget maison de santé :

La maison de santé a été mise en location aux professionnels de santé (qui se sont rassemblés en société) au 1^{er} mars 2019. Au final, la construction aura coûté 723 000 € HT et a été financée à hauteur de plus de 70 % par des subventions (État, Région, Europe). Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à 38 000 € dont 25 000 € d'excédent pour l'investissement. Les recettes s'élèvent également à 38 000 € réparties entre 21 000 € de loyers, 1 200 € de provision de charges et 15 800 € de report excédentaire constaté en 2019. Les dépenses d'investissement pour 2020 s'élèvent quant à elles à 186 000 €, dont 175 000 € de remboursement de l'avance communale. Les recettes d'investissement correspondent aux soldes des subventions (40 000 €) et au report excédentaire de 2019 (145 000 €).



La rue du Tissage

7 | Le budget lotissement du Daval :

La totalité des travaux d'aménagement a été réalisée (finition à l'été 2019) et le coût final de l'opération s'élève à 410 000 € HT. Cette opération immobilière a permis de proposer 13 lots (5 337 m²) à la vente et 1 lot pour VOSGELIS (bail emphytéotique). L'ensemble du projet a été financé par une avance communale qui sera remboursable au fur et à mesure de la cession des parcelles. Sur les 76,87 €/m² de coût de production, 30 € sont financés par les cessions de terrains, 6,61 € par les subventions (État et Europe) et 40,26 € par une subvention communale. Au 31 décembre 2019, 5 parcelles ont été cédées. La commune maintient 6+2 lots pour un éventuel projet global.



Le lotissement du Gros Chêne

8 | Le budget lotissement du Gros Chêne :

Les travaux se sont terminés en 2017 et le coût final de production s'élève à 217 000 € pour 5 132 m² de terrain constructible (7 lots), soit un coût de production de 42,44 €/m². Les parcelles sont cédées à 30 €/m². Une vente a été réalisée en 2019 et une seconde en janvier 2020.

9 | Le budget lotissement du Plein Soleil 2^{ème} tranche :

Il reste à ce jour 2 parcelles disponibles, soit 1 803 m².

Chemin de mémoire et de citoyenneté

En janvier 2019, sur proposition de Marie-Jo CLÉMENT et dans le cadre de la Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération de CORNIMONT, un groupe de travail se constitue autour du Colonel Franck BOUDET pour initier des actions avec des élèves du Collège.

M. BOUDET, résidant à Cornimont, est non seulement partant mais aussi enthousiaste de partager et de « chapeauter » ce projet.

L'idée est de le mettre en place avec les élèves de 3^{ème}, qui, au cours de leur année scolaire étudient la seconde Guerre Mondiale et leurs professeurs d'histoire. Le projet éducatif dénommé « Chemin de Mémoire » consiste :

- à stimuler l'esprit citoyen des collégiens, éveiller leur sens du devoir de mémoire, perpétuer le culte de ceux qui sont morts pour la France et encourager les jeunes à l'engagement citoyen.
- pour les élèves volontaires, à réaliser une exposition présentant les grandes figures nationales et locales de la résistance, le déroulement de la libération de la vallée de la Moselotte et les lieux de mémoire nationaux et locaux visités.
- à constituer une chorale (répertoire chants patriotiques) qui se produira lors des cérémonies du 8 mai, puisque le professeur de musique a rejoint ses collègues professeurs d'histoire.

L'équipe éducative du collège, Mmes THIÉBAUT, NEVEU, CHAUVIN, CHRÉTIEN, SCHAEFFER, M. BROGGI et tous les professeurs du collège, apportent eux aussi leur soutien et sont particulièrement volontaires pour travailler autour de ce projet.

La municipalité apporte et apportera son soutien logistique et financier pour que les actions, qui se dérouleront sur l'année scolaire 2019-2020, puissent se réaliser.

Conçu comme un voyage dans le temps et dans la vallée, le projet alterne :

- approche théorique par un travail de groupe et de recherches personnelles, encadrés par deux professeurs du collège Hubert CURIEN ;
- approche pratique par des rencontres et des visites à la découverte des évènements, des lieux de mémoire nationaux et locaux, et des personnages, célèbres ou plus anonymes, qui ont été au cœur de l'histoire locale et nationale de la Libération ;
- approche culturelle à travers la découverte de la musique dans la guerre, dont la musique militaire, et par l'apprentissage de chants patriotiques qui sera proposé aux élèves.

Piloté par la Mairie de CORNIMONT et porté par le collège Hubert CURIEN, ce projet est labellisé « 75^{ème} anniversaire de la Libération » par décision du Préfet des Vosges, et reçoit le soutien de :

- la société des membres de la Légion d'Honneur ;
- la Fédération Nationale André MAGINOT ;
- l'Union Nationale des Combattants Vosges et de l'UNC Cornimont ;
- la section des Vosges de l'UNADIF-FNDIR, Union Nationale des Associations de déportés, internés et familles de disparus et de la Fédération Nationale des déportés et internés de la résistance ;
- l'amicale du Maquis de Grandrupt ;
- la section des Vosges de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.



Septembre 2019 voit la présentation de la mise en place du « chemin de Mémoire et de Citoyenneté ».

6 SEPTEMBRE : rentrée en Musique au collège avec accueil de la Fanfare NOUBA du 1^{er} Régiment Tirailleurs d'Épinal, organisée par Mme CHAUVIN, professeur d'Éducation Musicale et chant choral.

Création du Club « chemin de Mémoire et de Citoyenneté » : 23 élèves volontaires ont travaillé une fois par semaine, de 13h à 13h30, pour organiser une exposition sur les grandes figures nationales et locales de la résistance et des lieux de mémoire.

Cette exposition aurait dû être présentée à l'ECSP dans le cadre des commémorations du 8 mai.

19 OCTOBRE : Visite sur le terrain du Maquis de la Piquante Pierre et des Combats du Haut du Faing.

Participants :

- les élèves volontaires du Club « Chemin de Mémoire et de Citoyenneté »
- Mairie de Cornimont : Mme Martine GÉHIN, Mme Annette MARCHAL
- Collège Hubert CURIEN : Mme Isabelle THIÉBAUT, Mme Karine NEVEU, M. David BROGGI
- Capitaine Philippe BOULBÈS : officier Histoire et Tradition du 1^{er} Régiment des Tirailleurs



La NOUBA en présence des élèves de 3^{ème} et 4^{ème}

- M. LÉTANG : vétéran des combats du Haut du Faing
- M. Jacques MOUGIN : Vice-Président du Souvenir Français canton de La Bresse
- M. Gérard MÉLINE : Représentant de l'Union Nationale des Associations des déportés et internés des Vosges (ADIV) et petit-fils de Julien MÉLINE, résistant
- M. Yvan PIERREL, représentant l'UNC

Matinée : présentation en salle « le maquis de la Piquante Pierre » et déplacement en bus sur le site.

Repas à la salle des fêtes.

Après-midi : présentation « les combats des Hauts du Faing » et déplacement sur le site.



Les jeunes collégiens devant le monument de la Piquante Pierre



Site de la Piquante Pierre



Visite et explications sur le site du Haut du Faing avec les jeunes pendant les vacances scolaires.

22 OCTOBRE : voyage à Paris avec les élèves du Club et les représentants des élèves de 3^{ème} pour visite du Musée de l'Ordre de la Libération aux Invalides, du Musée de l'Armée et de l'Arc de Triomphe. Très belle journée pour ces 26 jeunes, accompagnés comme pour toutes les actions par les 2 professeurs d'histoire, le professeur de musique, le conseiller principal d'éducation et 2 adjoints de la commune.

Le déplacement s'est fait en TGV, en métro à Paris et tout le monde a pu rejoindre la gare de l'Est en descendant à pied les Champ-Élysées, jusqu'à la place de la Concorde.

Groupe : motivé, intéressé et intéressant.



Devant l'Hôtel des Invalides



Mme CHAUVIN, professeur de musique, au piano

24 OCTOBRE : 75^{ème} Anniversaire des Combats du Haut du Faing

La cérémonie présidée par Mme le Maire de CORNIMONT s'est déroulée en présence des militaires, des porte-drapeaux et des membres d'associations patriotiques, des habitants, des élus, des élèves et professeurs du collège Hubert CURIEN - inscrits dans le cadre du projet « Chemin de Mémoire et Citoyenneté ».

M. Serge LÉTANG, ancien combattant, a retracé les combats sanglants du Haut du Faing ayant permis de libérer notre territoire. Des chants patriotiques, dont La Marseillaise, ont été entamés par les jeunes collégiens et les membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants et AFN.



Chorale des élèves de 3^{ème} et des AFN

6 FÉVRIER 2020 : visite du 1^{er} Régiment de Tirailleurs d'Épinal, pour les 4 classes de 3^{ème}, présentation par ateliers de l'histoire, de l'histoire de la création du Régiment, de matériel militaire et de ses missions.

6 MARS : journée autour du témoignage pour les 4 classes de 3^{ème}. Cette journée s'inscrit dans leur programme scolaire, avec des enseignements moraux et civiques.



Témoignage de 3 personnes ayant vécu la guerre

Objectifs pédagogiques

Programme d'EMC de 3^{ème}, l'engagement.

Parcours de citoyenneté .

Programme d'histoire de 3^{ème} et connaissance de l'histoire locale, projet Chemin de Mémoire et de Citoyenneté label 75^{ème} anniversaire de la Libération.

Programme de la journée

Ateliers le matin :

Historique de la Libération, présenté par M. Roger MANGEL

Quotidien dans la guerre, témoignage de MM. Gilles MANGEL, Paul MANGEL et Guy GÉHIN, 14 ans au début de la guerre, en 1940

Les femmes dans la Résistance, témoignage de M. Gérard MÉLINE, petit-fils de Julien MÉLINE résistant

L'engagement après la Seconde Guerre Mondiale (Guerre d'Algérie et 1^{er} Régiment de Tirailleurs), témoignage de M. Yvan PIERREL, M. CALEGARI et de 2 représentants du RT d'Épinal

Après-midi : cinéma « indigènes » de Rachid BOUCHARB

BILAN

- Des ateliers variés, très appréciés par l'ensemble des élèves et des accompagnateurs, curiosité et émotion ont rythmé les échanges.
- Un grand merci au Premier Régiment de Tirailleurs, en particulier au capitaine SIMON qui a permis la venue de Mme MANI et M. DUPIN, tous deux engagés.
- Un grand merci aux associations qui nous soutiennent dans notre projet : Mme GRANDEMANGE et M. DURR de l'Ordre National du Mérite, MM. CALEGARI, PIERREL, MOUGIN membres du Souvenir Français et M. MÉLINE de l'ADIV, MM. GÉHIN et MANGEL, témoins de guerre, M. MANGEL pour son récit des combats du Haut du Faing, M. BOVÉ de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, absent, qui nous a laissé un petit mot d'encouragement pour nos élèves.
- Un grand merci pour terminer à nos collègues, à la Mairie de Cornimont pour la mise à disposition des moyens techniques de cette journée et à Mmes GÉHIN et MARCHAL de la municipalité de Cornimont pour leur implication dans ce projet.

Et puis est arrivée la COVID19, confinement le 17 mars. Beaucoup de familles Counehettes et des villages voisins ont été touchés par la maladie et ont perdu des êtres chers.

J'ai une pensée particulière pour M. Guy GÉHIN qui malheureusement nous a quittés depuis et, qui a été si heureux de transmettre à la jeune génération son témoignage sur le quotidien pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale. Beaucoup de ces jeunes ont été touchés, émus, impressionnés par ses paroles relatant une période qui était, elle, réellement « la guerre ».

La visite du Struthof et du Mémorial d'Alsace Lorraine aurait dû avoir lieu le 3 mars.

Le 23 avril, nous aurions dû retourner à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale, le Sénat, la Tour Eiffel, en passant par la Place Hubert-Curien, inaugurée le 3 décembre 2019 (Intersection rue Rataud et Pierre-Brossolette, dans le 5^{ème} arrondissement).

Les commémorations du 8 mai, qui auraient dû voir aussi l'inauguration de l'exposition réalisée par les élèves du Club, la prestation de la chorale, avec chants patriotiques au monument aux morts et concert à l'ECSP, n'ont pas eu lieu.

De même, ont été annulés :

- Jeudi 7 mai : projection du film de Jacques CUNY «De La Piquante Pierre à la Vallée des Larmes »
- Samedi 9 mai : marche avec les Clubs Vosgiens de La Bresse et Cornimont « Chemin de l'Exode », retraçant le chemin fait par les habitants de la Bresse chassés de leurs maisons et de leur village le 9 novembre 1944.

Ce projet a aujourd'hui un goût d'inachevé pour tous ceux qui se sont mobilisés, et pour les élèves, qui, tout au long, ont manifesté un vrai intérêt pour ce « Chemin de Mémoire et de Citoyenneté ».

Les récompenses qui auraient dû leur être remises par la municipalité le seront plus tard, lorsque nous serons vraiment sortis de cette période angoissante, qui a provoqué tant de douleur, mais aussi tant de solidarité dans notre village.

Une autre remise de prix est en attente : le diplôme du prix départemental attribué par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite section Vosges. Noémie BONNET élève de 3^{ème} a présenté un dossier pour le prix National de la Mémoire et du Civisme André MAGINOT.

« Chemin de Mémoire et de Citoyenneté », par l'intermédiaire du Colonel Franck BOUDET (Ancien Chef de Corps du 1^{er} régiment de Tirailleurs d'Épinal) a aussi obtenu un prix au Concours National de l'Honneur en Action.

REMERCIEMENTS À :

Marie-Jo CLÉMENT
Myriam CHRÉTIEN
Marie-Hélène SCHAEFFER
Isabelle THIÉBAUT
Karine NEVEU
Audrey CHAUVIN
David BROGGI
Annette MARCHAL

Le Colonel Jean-Baptiste VOUILLOUX et le 1^{er} Régiment de Tirailleurs d'Épinal

Les associations patriotiques

(ADIF Vosges, Association Départementale Entente Association Résistance et Déportation) :

M. Jacques HUTIN et M. Gérard MÉLINE

UNC AFN Vosges et Cornimont : M. Oswald CALEGARI et M. Yvan PIERREL

Fédération André Maginot : M. André BOBAN

AMMONM Vosges : M. Oscar DURR

Société des Membres de la Légion d'Honneur : M. Eric BOEUF

MM. Roger, Gilles et Paul MANGEL et Guy GEHIN

et le Colonel Franck BOUDET, qui a été notre « guide » tout au long de la mise en place et de la réalisation de ce projet qui a retenu l'attention de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Ce projet a été pour moi l'occasion de rencontrer des personnes totalement investies, partenaires, professeurs, élèves et des personnalités qui ont compté dans l'Histoire de CORNIMONT. Ce fut pour moi une vraie expérience de civisme, de citoyenneté et au-delà, de solidarité et d'humanité.

Simplement MERCI à eux.

Martine GÉHIN

Une Place Hubert-Curien à Paris

Le 3 décembre dernier dans la ville de PARIS, à l'intersection des rues Rataud et Pierre Brossolette dans le 5^{ème} arrondissement, la place « Hubert-Curien » a été inaugurée en hommage à cet homme illustre, originaire de CORNIMONT. De nombreux amis, ministres et élus ont entouré sa famille pour marquer cet évènement. Monsieur CURIEN nous laisse l'image d'un homme qui a fait preuve d'une grande humanité. Pendant la guerre, il n'a pas hésité à quitter ses études pour rejoindre ses camarades sur les champs de bataille, dans la résistance du maquis de la Piquante Pierre. Puis cet homme courageux est reparti étudier et a entamé une longue carrière scientifique par la porte de la cristallographie.

Devenu ministre à 2 reprises, en 1984/1986 et en 1988/1993, il n'a cessé d'occuper des postes à responsabilités en France et en Europe.

Hubert CURIEN était un homme accessible. Il a marqué son entourage par son attitude empreinte d'humilité. Il est né à CORNIMONT où il y a établi sa dernière demeure.

Marie-Jo CLÉMENT



Le Pont du DAVAL est sécurisé pour plusieurs décennies !

Il était grand temps d'intervenir puisque la clé de voûte présentait des signes de fatigue. Les travaux de gros œuvre et de maçonnerie confiés aux entreprises BONINI et MOLINARI ont pris fin en novembre dernier.

La chaussée est maintenant élargie pour faciliter les manœuvres. Le square de STEINEN a été réduit de quelques m² nécessitant le réaménagement de l'accès piétonnier et des espaces verts.

Les garde-corps sont remis à neuf.

Le nouveau système des feux tricolores nécessite encore quelques réglages pour prendre en compte le passage des vélos.



Le bâtiment de la salle des fêtes

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune poursuit son programme d'isolation et de rénovation des locaux.

Les études de réhabilitation et de réaménagement sont confiées au bureau d'études COLIN, architecte DPLG. Le projet est en phase APD (avant-projet définitif).

A ce jour, 2 options s'ouvrent à nous en fonction de l'évolution de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges :

- La 1^{ère} option est d'aménager les locaux en vue d'accueillir les bureaux de la communauté de communes sur le bâtiment complet.
- La 2^{ème} option consiste à rénover la salle des fêtes, les bureaux existants et créer des appartements.

Les marchés auprès des entreprises ont été lancés depuis le mois de juillet. Les travaux démarreront à la fin de l'été.

Pendant ce temps, les ADMR seront transférés à la salle du Tétras.

Les locaux spécialisés

Situés derrière l'école maternelle 123 Soleil, ils abritent une classe d'école, la garderie périscolaire, l'accueil de loisirs et la salle informatique. Suite aux étés de plus en plus chauds, une climatisation a été installée pour faciliter l'ALSH durant la période estivale.

A l'arrière du bâtiment et en extérieur, le mur de soutènement s'est effondré. En raison des difficultés liées à l'accessibilité de l'ouvrage, les travaux sont programmés par l'entreprise « CONSTRUCTION DU RAINDÉ » pour le mois d'août lorsque les enfants auront quitté les lieux.



Le bâtiment de la mairie

L'étude est en cours par le bureau d'études ASP architecture. Le dossier prend du retard en raison des événements liés au Coronavirus. Les travaux qui auraient dû démarrer cet automne sont repoussés de quelques mois.

Le bâtiment sera entièrement isolé, les peintures rafraîchies, les locaux réaménagés. L'agence postale intégrera le rez de chaussée courant 2021.

Le quartier de l'ancien cinéma

Le confinement a quelque peu retardé l'élaboration de ce dossier.

Le bâtiment très dégradé de l'ancien cinéma est devenu propriété de la commune. Sa démolition impose de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter l'endommagement des structures voisines à savoir la maison mitoyenne et la conduite forcée de l'eau menant aux turbines. Le bureau d'études SIGMA travaille sur les scénarii possibles.

Un groupe de travail va se constituer pour proposer les aménagements prévus en continuité de l'éco quartier.

La salle du Tétrás

Le funérarium communal, c'est terminé !

L'entreprise funéraire MANGEL installée depuis de nombreuses années à CORNIMONT a décidé de construire un funérarium rue de la gare pour recevoir les défunts et leurs familles avec une salle adaptée pour organiser des cérémonies. C'est un bâtiment parfaitement intégré dans le paysage.



Salle du Tétrás

Du coup, l'ancienne salle du Tétrás est appelée à se faire une troisième vie ; les services techniques transforment ce bâtiment en bureaux administratifs. L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) va déménager de la salle des fêtes pour intégrer ce nouvel espace. Afin d'oublier un peu l'histoire de cet endroit, les cloisons intérieures ont été modifiées ainsi que les peintures et l'agencement.



Inauguration de la Maison Funéraire



Sur la route des Noisetiers

Les travaux de réfection de la voie engagés en automne dernier ont dû être stoppés pendant la période hivernale, puis pendant le confinement. Sur ce secteur, avec les sécheresses de ces dernières années, un mur présente des signes de faiblesse et doit être consolidé. Ces travaux seront intégrés dans un futur programme de travaux.

La réfection du pont de Cherménil va être entreprise. Le dossier est bouclé, le lancement des marchés est en cours. Toutefois en fonction de la disponibilité des entreprises spécialisées, l'opération pourrait ne démarrer qu'au printemps prochain.



TRAVAUX SUR TRAVEXIN

Carrefour de Bonnegoutte

L'aménagement sécuritaire du carrefour « chemin de Bonnegoutte » devait démarrer au printemps. Les travaux sont décalés à cet automne de façon à perturber le moins possible la saison estivale du jardin.

Réseau d'éclairage public sur le chemin de la coopérative

ENEDIS a entrepris l'enfouissement de son réseau, l'occasion de revoir l'installation des 4 luminaires posés sur les façades qui présentaient des signes de vétusté. Désormais l'éclairage public est assuré par des luminaires posés au sol.



La fibre optique

Le déploiement de la fibre est en cours sur le territoire de la commune. Les travaux ont été ralentis par le confinement. Toutefois plusieurs habitations sont raccordées. Dans les écarts, la situation s'avère plus complexe et des retards sont constatés.

La commercialisation a démarré depuis le début de cette année.

Pour toute question ou tout problème, n'hésitez pas à contacter LOSANGE au 03 68 67 30 00 ou sur le site www.losange-fibre.fr

Les travaux sur le réseau de distribution d'eau potable.

Durant le mois de juin, sur le secteur de Xoulces, plusieurs vannes de sectionnement ont été remplacées, occasionnant une gêne momentanée pour les utilisateurs de ce secteur. Néanmoins, ces travaux étaient indispensables pour conserver un réseau opérationnel. Le matériel datait de 1969.

D'autres opérations sont programmées sur les secteurs du Quartier, chemin des Primevères, des Perce-Neige, du Faing et Cherménil.

La recherche des fuites sur le réseau sera améliorée et l'alimentation par les forages de Travexin facilitée sur un large périmètre.

Marie-Jo CLÉMENT

Label écoquartier

Entrée dans la démarche écoquartier depuis 2016, la commune est en passe d'obtenir le 3^{ème} niveau de cette procédure qui en compte 4.

En raison de l'actualité de ces derniers mois, le calendrier de campagne de labélisation a dû être modifié. Une expertise doit être réalisée pour évaluer la qualité de l'écoquartier livré par rapport aux engagements du référentiel.

Pour rappel, l'écoquartier doit répondre à des objectifs ayant une vision transversale sur les aspects qui touchent aux valeurs sociales, économiques et environnementales. Le verdict devrait tomber en automne.

Marie-Jo CLÉMENT



L'écho de la nature

La forêt continue de subir les affres du climat. Après les étés chauds de ces dernières années, les températures ne cessent d'être au-dessus des moyennes saisonnières, entraînant un hiver sans neige et un printemps sans fortes précipitations.

Toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'invasion des scolytes sur les épicéas et des parasites sur les hêtres, frênes et chênes. Ces « crises sanitaires forestières » impactent notre territoire et vont bien au-delà.

L'afflux considérable de bois à commercialiser perturbe l'ensemble de la filière. Grâce aux contrats d'approvisionnement établis avec les scieries locales, une partie des bois a pu être écoulée.

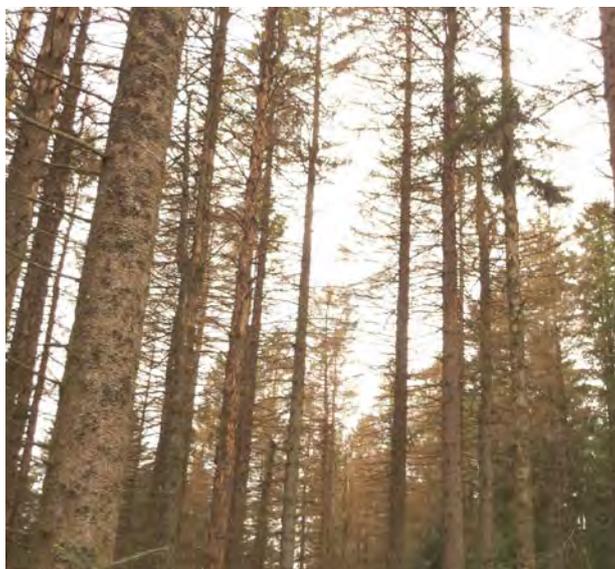
Des marchés sont également en cours avec les acteurs économiques des régions du sud-ouest. Côté finances communales, le budget de la forêt dégage un très léger excédent. Il est utilisé pour pallier le fonctionnement et quelques investissements forestiers.

Sur notre commune, nous avons comptabilisé 6 000 m³ de bois impactés par les scolytes en 2019 et déjà 1 600 m³ à ce jour pour 2020. En 2019 n'étaient recensés au mois de juin que 500 m³. Les attaques de scolytes sont plus précoces cette année.

Avec les techniciens de l'ONF nous devons envisager le remplacement des peuplements d'épicéas. A ce jour, beaucoup de questions se posent et ne trouvent pas de réponses immédiates ; quelles sont les essences les mieux adaptées à notre territoire ? La régénération naturelle est-elle à favoriser ?

Que ce soit en régénération artificielle (plantation) ou naturelle, la principale préoccupation reste le fort impact du gibier qui se nourrit des jeunes plants forestiers.

Marie-Jo CLÉMENT



Plus jamais ça !



DÉFENSE DE DÉPOSER DES ORDURES AUX ABORDS DES CONTAINERS

Ces derniers temps, des dépôts récurrents en dehors des containers des points d'apport volontaire ont été constatés. Le personnel des services techniques a procédé au nettoyage et quelques jours plus tard, le phénomène se reproduisait !

Il vous est rappelé que conformément aux articles R633-6 et R635-8 du Code Pénal, tout manquement à cette obligation peut être sanctionné par une contravention de 3^{ème} classe (450 €) ou de 5^{ème} classe (1 500 €).

Pour les autres déchets non collectés, nous vous rappelons qu'une des deux déchèteries est située à moins de 2 km.

Rappel des horaires des déchèteries de LA BRESSE et de SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE.



LA BRESSE Déchèterie de Niachamp Route de Niachamp 06 70 50 42 78						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ 01/04 au 31/10	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	—	14:00 18:00	—	14:00 18:00	14:00 18:30
HIVER 01/11 au 31/03	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	—	14:00 17:00	—	14:00 17:00	14:00 17:00

SAULXURES / M^{TE} Déchèterie de Blanfin 1116, route de Malpré 06 70 09 92 23						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30
HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

→ Les quatre déchèteries sont accessibles à tous les résidents de la CCHV.

!! Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

À NOTER QUE :

Pour simplifier vos démarches, il n'est plus nécessaire d'apposer la vignette d'accès aux déchèteries sur votre véhicule.

Il vous est rappelé que tous les résidents de la CCHV ont accès aux quatre déchèteries du territoire.

Toutefois, conformément au règlement intérieur des déchèteries, les agents sont susceptibles de contrôler votre lieu de résidence.

Pour cela, la présentation d'un justificatif de domicile pourra vous être demandée.

Les écoles - le service périscolaire

Durant la période de confinement, un service de garderie a été mis en place pour assurer la garde des enfants de soignants. En lien avec l'éducation nationale, les enseignants se sont associés à cette démarche. Les repas étaient assurés gracieusement par la maison de retraite.

A partir du 14 mai, les cours ont repris au sein des écoles nécessitant des mesures d'hygiène et de distanciation draconiennes.

Les groupes ne devaient pas dépasser 15 enfants et par mesure d'équité chaque élève devait pouvoir intégrer l'école au moins quelques jours par semaine.

Les parents ayant repris leurs activités professionnelles se sont retrouvés face à des situations bien compliquées pour assurer la garde de leurs enfants.

Une « garderie périscolaire » en temps scolaire a donc été mise en place pour dépanner les familles, ce qui a nécessité l'embauche de deux jeunes filles titulaires du BAFA.

Depuis le 22 juin, l'école a repris normalement !



La restauration scolaire a été organisée au centre de polyactivités puisque le collège n'était pas en mesure de recevoir l'ensemble des élèves pour des raisons évidentes de distanciation.

Depuis le mois de mai, ce sont les bouchers traiteurs de CORNIMONT qui assurent la fabrication des repas chauds pour les écoliers et pour les enfants accueillis au centre de loisirs (ALSH).

Et là, pas de problème pour respecter les distances de sécurité sanitaire au vu de la dimension de la salle.

L'ALSH est ouvert en juillet comme d'habitude. Il reste à espérer que les conditions sanitaires évoluent dans le bon sens dès cet automne.



Le Conseil Municipal des Jeunes à Pforzheim

L'association « Les Amis de Pforzheim », les élus de La Bresse - Cornimont et Ventron accompagnés des jeunes conseillers et plusieurs élèves de 3^{ème} du collège Hubert CURIEN ont participé aux commémorations du 75^{ème} anniversaire des bombardements de la ville de Pforzheim en Allemagne.

Dépôts de gerbes, discours, séances vidéo, et expositions ont agrémenté cette journée qui s'est terminée par l'envolée des cloches durant 20 mn ; le temps que la ville a passé sous les bombardements il y a 75 ans.

L'histoire qui nous lie concerne le déplacement forcé de plus de 600 hommes âgés de 15 à 65 ans issus de nos 3 communes le 9 novembre 1944. Ils ont travaillé plus de 3 mois et ont vu leur calvaire prendre fin lors de la tragédie du 23 février 1945.

Après l'horreur endurée, des liens d'amitié se sont tissés entre plusieurs familles françaises et allemandes.

Les jeunes conseillers de nos deux villes, sensibles à ces événements, ont élaboré une charte sous forme de poèmes, qu'ils ont lue et remise aux élus.

Une sculpture élaborée par Daniel PETITGENET représentant une colombe en marbre blanc posée sur un socle en granit gris bleu a été offerte par nos soins à nos amis allemands.

Tout un symbole de paix !

Il est prévu de poursuivre les échanges avec la jeunesse allemande mais pour l'heure nous devons attendre des jours meilleurs face à l'épidémie en cours.

Jimmy SCHMITTER



La Mission Locale durant la crise sanitaire

Du 16 mars au 02 juin, la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées a été fermée au public comme bon nombre de services accueillant du public.

Pourtant, fermeture ne rime pas avec arrêt de l'activité. En effet, les conseillers sont restés en contact avec les jeunes suivis et ceux qui souhaitent bénéficier de nos services.

Ainsi, le plan de continuité de l'activité mis en place a permis à une partie de l'équipe de travailler en télétravail et de rester en contact aussi bien avec les jeunes qu'avec les partenaires et entreprises en éprouvant le besoin. Nous avons pu proposer des réponses sur mesure durant cette période de confinement ainsi que des outils en ligne.

La Mission Locale est à nouveau ouverte au public depuis le 29 juin avec ou sans rendez-vous.



ADRESSE

26, rue Charlet
88200 Remiremont



TÉLÉPHONE/FAX

Téléphone : 03 29 62 39 15
Fax : 03 29 62 37 42



EMAIL

missionlocale@mlprv.fr



HORAIRES

Lundi	8h30 – 17h
Mardi	12h – 17h
Mercredi	8h30 – 17h
Jeudi	8h30 – 17h
Vendredi	8h30 – 17h

[Ⓢ] La Mission Locale est fermée le mardi matin pour permettre à l'ensemble de l'équipe d'échanger sur l'activité de la structure.

OÙ NOUS TROUVER ?

7 ACCUEILS PRÈS DE CHEZ VOUS !

- # À la **Mission Locale** directement à **Remiremont**
- # Dans les **Maisons des Services Au Public** du **Val d'Ajol** de **Saulxures-sur-Moselotte** de **Le Thillot**
- # À la **Mairie** de **Rupt-sur-Moselle**
- # À la **Maison** de **La Bresse**
- # À l'**Espace Pranzère** de **Cornimont**

Un numéro unique pour prendre RDV :

03 29 62 39 15



Vie et trépas à Cornimont au temps du Corona

ou comment raconter le confinement à mes futurs petits-enfants

(17 mars-10 mai 2020)



De faire-part en faire-part, de chagrin en chagrin, les noms défilent dans le journal du matin. Pas de mariages, que des enterrements. Et 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, etc. la liste s'allonge inlassablement et à la fin, on ne compte même plus le nombre de personnes qui comptaient pour soi. Un père, une mère, un papy, une mamie, un ami, un cousin, un vieux collègue, une camarade de communion, un conscrit, une tante, une institutrice, un voisin, que sais-je encore ? Le mal frappe indifféremment, à l'exclusion notable des enfants, et il se rapproche...

Après s'en être pris à l'Italie voisine, le virus envahisseur entame sa bataille de France en prenant l'Alsace et la Lorraine qui, en l'absence de protections efficaces, n'opposent qu'une faible résistance, comme le grand quart nord-est d'ailleurs. Pris d'une envie irrésistible de parler, on se répand alors au téléphone pour prendre des nouvelles, se rassurer et se tenir chaud. Dire les banalités qui font le prix des choses, rendre un hommage posthume et numérique à défaut de cérémonies officielles

et publiques. Se remémorer les souvenirs du défunt avec des anecdotes plus ou moins croustillantes : d'une aube qui a failli brûler le jour de sa communion, d'une alliance perdue, d'une paire de gifles magistrale, d'une fugue, d'un tic de langage, d'un fort accent vosgien, d'une engueulade ou d'une cuite mémorable.

Car on ne le dira jamais assez : le respect dû au défunt n'exclut pas la moquerie, pourvu qu'elle soit sincèrement tendre. Qui aime bien, châtie bien, dit un dicton et ce sont ces tout petits riens qui réconfortent les proches et les accompagnent dans leur deuil. Mais de tout cela, on en a été privé. Plus de retour de fosse, plus de brioches, plus de bières, de thés ou de cafés fumants partagés ; les bistrotts, si proches de l'église, sont fermés au public. On ne peut déjà plus claquer la bise et serrer les paluches. Pas même rire et pleurer ensemble... sauf à distance, à cause de ce fichu virus, venu du lointain pays de Chine, et qui se transmet de proche en proche.



Le carnaval du village est annulé avant le grand confinement. Particulièrement sensibles au virus, les pensionnaires de la maison de retraite sont déjà confinés dans leur chambre et privés de visite. Les autres habitants tremblent à l'approche d'un véhicule de pompiers ou d'une ambulance et de ses occupants, vêtus comme s'ils revenaient de la centrale de Tchernobyl. Pour protéger la population de l'épidémie, en l'absence de vaccin et à défaut de protections, de masques notamment y compris pour les soignants, ainsi que de lits en réanimation en nombre suffisant, le gouvernement décide de confiner tout le monde. Mais pour cela, il aura attendu, contre toute logique, la fin du premier tour des élections municipales, qui aura cependant vu l'élection de notre propre conseil.

Dès lors, les sorties sont strictement limitées, nos libertés entravées et les amours naissantes privées de câlins et de baisers. La France est en état d'urgence sanitaire. Nous voilà tous assignés à résidence, sauf pour travailler (et encore), alors que nul d'entre nous ne s'était rendu coupable de quoi que ce soit. C'est simple, c'est radical, c'est archaïque ; pour préserver des vies, on gomme toute vie sociale.

Des personnes atteintes du coronavirus sont invitées à rester chez elles et patientent. Mais face à la maladie, on n'est pas tous égaux. Certains ignorent même l'avoir contractée, d'autres en souffrent légèrement et d'autres plus sévèrement. Parmi les patients, beaucoup se plaignent de maux de tête, de perte de goût et d'odorat, de difficultés respiratoires, d'une grande fatigue ; mais ils encaissent, avec un grand civisme, pour ne pas encombrer les hôpitaux, déjà surchargés. Ce n'est que contraints et forcés, au vu de l'aggravation des symptômes, qu'ils requièrent les urgences pour une prise en charge. Il faut des semaines pour récupérer pleinement de cette maladie voire des mois pour ceux qui ont été admis en réanimation.

Et un jour, c'est la sidération. Notre paisible petit village fait la une des journaux, dont l'un célèbre pour le choc de ses photos. Rien de racoleur cependant ; l'honneur du village et de sa maison de retraite est sauf, jusqu'en Angleterre qui s'était ainsi fait l'écho de cette sinistre hécatombe chez nos anciens. Les reportages révèlent notamment une directrice et des personnels pugnaces qui soignent avec les moyens du bord, en sachant compter sur le soutien de la protection civile.



En France, c'est bien connu, on n'a plus de masques mais on a des idées. Alors pour éviter que d'autres noms ne viennent grossir la liste de nos morts, les couturières de notre terre Textile confectionnent, dans un élan de générosité, des masques, tandis que d'autres apportent les produits de première nécessité et les repas aux plus vulnérables. La solidarité joue à plein.



Les couturières bénévoles ont répondu présentes

Tout est néanmoins sens dessus-dessous. On va jusqu'à remplir ses propres autorisations de sortie, et l'on se souvient nostalgiques de ces années de lycée où l'on grugeait le censeur et les pions en imitant la signature parentale, pour fuir le bahut et sécher les cours !

Plus besoin de contrefaçon avec le coronavirus ; on a même perdu le plaisir de duper l'autorité. Pathétique ! Les Français se rêvaient rebelles ; et, contre toute attente, ce peuple se révèle le plus discipliné d'Europe ! Décidément tout se perd, y compris l'âme réfractaire des coqs gaulois qui relèvent juste leur crête sur les réseaux sociaux pour se répandre contre le gouvernement, puisque seule demeure la liberté d'expression ! Pour être héroïque et sauver des vies, il suffit de rester chez soi. C'est le mot d'ordre accepté de tous. Les sorties individuelles sont strictement encadrées aux besoins dits de première nécessité, comme l'achat de biens alimentaires et de tabac (!), mais pas seulement. On atteste aussi sur l'honneur que l'on sort bien Médor pour le faire crotter à un kilomètre à vol d'oiseau de son domicile. C'est qu'il faut être précis et justifier que l'on ne dépasse pas l'heure et les distances autorisées de promenade pour éviter une amende salée. C'est véritablement le monde à l'envers. Pêle-mêle, les chiens promènent leur maître. Des sportifs de canapé, légèrement bedonnants, courent faire le tour de pâté de maisons. Des amoureux de la nature, en forêt désormais interdite, se cachent

des hélicoptères, tels des contrebandiers. Des gendarmes soupçonneux vont jusqu'à scruter le contenu des caddies à la recherche de produits superflus. Sur ordre présidentiel, les élèves sont priés de ne plus venir à l'école et doivent dès lors scruter leurs écrans pour suivre les cours à distance, tandis que les enseignants qui, a priori n'ont pas mieux à faire, sont invités à cueillir des fraises ou des asperges pour soutenir la cause agricole (si, si, je n'invente rien, c'est la porte-parole du gouvernement qui l'a préconisé). Le baccalauréat et le brevet ne sont pas délivrés à la suite d'épreuves terminales. Pour un peu, nos ados perdraient l'habitude de geindre sur tout. Il faut dire que, depuis leur puberté, leur chambre s'est transformée en tanière. Alors vous pensez ! Le confinement, même pas peur ; à moins bien sûr, qu'il n'y ait plus de Wi-Fi. Parce que là, c'est le drame ! De fait, les grandes vacances (sans l'agrément du dépaysement) commencent à la mi-mars. Toutefois des parents consciencieux s'improvisent professeurs mais réalisent très vite qu'enseigner est un métier et que les programmes scolaires ne sont pas aussi légers que prévus. Car avec le temps, le théorème de Pythagore, la Révolution française, le roman de Renart et le prétérit sont devenus de lointains souvenirs... A l'inverse, les pouvoirs publics se substituent aux parents, en expliquant comment se laver les mains, se saluer, faire et ranger ses courses...



Les parents contraints de faire cours à leurs enfants

En mal de coiffeurs, des coquettes se font des cheveux blancs. Les chevelus se désespèrent de leurs épis et de leur coupe mulet. C'est la revanche des chauves ! On se lave frénétiquement les mains, toute la sainte journée, dès qu'on ouvre une porte, touche un objet quelconque ; mais on oublie le reste et on se néglige. Les malades chroniques ne se soignent plus, ou mal, de crainte, et c'est un comble, d'être contaminés à l'hôpital, qui est devenu par la force des choses l'un des principaux foyers de propagation du virus. Notre Préfet interdit les « rassemblements statiques » et ainsi, ô sacrilège, remet en cause nos fameux couarôges dans l'espace public, mais son arrêté est fort opportunément annulé par le Tribunal Administratif, à la demande des amis de la liberté et de la conversation débridée. Comme la réglementation proscriit la fréquentation des squares et des jardins, les courses effrénées des bambins et les épanchements amoureux

Des salariés, dits « non essentiels » et ne pouvant travailler à distance, ne sont plus rémunérés par leurs patrons, mais par l'État ; cet Harpagon public, devenu subitement prodigue, consent à ouvrir grand sa cassette pour soutenir les entreprises et contenir un chômage explosif dans les usines et les services (en particulier touristiques, si importants dans nos vallées...). Les supermarchés deviennent les derniers endroits à la mode ; tandis que les pharmacies, mais aussi les rares commerces autorisés à poursuivre leurs activités, s'adaptent, tant bien que mal, pour satisfaire une clientèle inquiète et moins dépensière.

Oh certes, dans les officines et dans les magasins, il y a bien quelques ruptures de stock, comme en temps de guerre. Pour certains produits, on est même allé jusqu'au bout du rouleau. Mais plus sérieusement les travailleurs invisibles, les manuels deviennent visibles. Quant à ceux que l'on appelle les « intellectuels », ils sont tout bonnement renvoyés à leurs chères études, chez eux. La maison devient ainsi le bureau et c'est la confusion totale. En lieu et place des collègues,



disparaissent du décor. Les rues sont aussi vides que tristes ; les voitures circulent à peine et on entend mieux le chant des oiseaux. Des habitants font du tapage à 20h pétantes, réglés comme des coucous suisses, non en raison d'un skype-apéro quelque peu arrosé ou d'une ingestion inconsidérée de gel hydroalcoolique... mais pour honorer les personnels soignants mobilisés en première ligne.

des petits chefs et de la machine à café, on y trouve un conjoint impatient de passer à table, une marmaille bruyante et envahissante, en mal d'attention et de connexion de qualité, ainsi que sa machine à laver et son téléphone qui n'arrête pas de sonner.



Découverte pour beaucoup du mode télétravail



On assiste alors à une véritable inversion de la hiérarchie sociale. C'est une révélation. Oui, il existe bien des métiers essentiels, ou plutôt vitaux, qui exigent la présence physique des professionnels. Lesquels me direz-vous ? C'est simple, il suffit de regarder les fiches de paies, et de voir quelles sont les catégories de personnels les plus mal rémunérées. CQFD. Les petites mains qui ont dû travailler pour le bien de la Nation en supportant tous les risques, voire certaines vexations, sont enfin à l'honneur ; le resteront-elles ? Pas sûr !

CORNIMONT l'ouvrière a su modestement, comme d'habitude, braver la tempête, sans tambour, ni trompette, mais avec vaillance. Ironie de l'histoire, on a rarement vu dans le village un aussi beau printemps qu'au temps du confinement, deux mois pleins de soleil éclatant ! La vie reprend désormais peu à peu son cours, en tenant compte des distances que l'on doit respecter les uns vis-à-vis des autres,

tout en avançant masqués. On se retrouve à la fois déconfinés et confits ; c'est-à-dire un peu plus gras, tant on a abusé d'alcool, de cacahuètes et de pâtisseries. Et si nos cheveux sont mal taillés, jamais nos jardins et potagers n'ont été aussi bien entretenus. Mais avec le temps, tout passe, tout lasse, tout casse. C'est pourquoi, je m'empresse d'adresser à tous ces anonymes qui ont œuvré pour le bien de la collectivité, un merci fraternel, à tous ceux qui ont perdu ou vont perdre leur emploi ou leur entreprise, tous mes vœux pour retrouver une activité professionnelle satisfaisante et enfin, aux victimes des violences confinées, aux malades, aux pensionnaires des EHPAD, aux défunts ainsi qu'à leurs proches, une amicale pensée.

Elodie DERDAELE (née MAURICE)
Cornimont, le 30 mai 2020



Photo de Cornimont post-confinée, prise depuis la Vierge.

Remercier sa directrice n'est pas monnaie courante de nos jours !



C'est un bel hommage poignant qui a été rendu à Sophie VINEL, directrice de la maison de retraite, de la part de tout son personnel. Durant ces mois de confinement et au plus fort de l'épidémie, l'ensemble du personnel a dû assumer des situations effroyables jusqu'ici inédites. Il a fallu, pour faire face à la douleur des résidents, à celle bien fondée des familles et aux risques liés à la maladie, s'armer de courage et se serrer les coudes. Grâce à l'engagement sans faille de la directrice et son équipe encadrante, le navire a tenu bon. Sans relâche, jour et nuit, chacun a tenu son rôle. Il a fallu remuer ciel et terre pour trouver du matériel, des renforts humains. Que chacun soit remercié pour avoir assumé du mieux qu'il a pu ces moments intenses qui seront si difficiles à oublier. Merci Sophie pour votre force inébranlable dans toute situation, pour vos qualités humaines et votre empathie envers chaque personne.

Marie-Jo CLÉMENT



Merci

Plusieurs personnes retraitées se sont manifestées pour remercier chaleureusement la municipalité, les membres du personnel communal et les commerçants de CORNIMONT pour leur aide apportée pendant le confinement.

Médailles et départ en retraite

au sein du personnel communal



En janvier dernier, un moment festif se déroulait à la Salle des Fêtes. Mme le Maire présentait ses vœux au personnel communal et mettait également à l'honneur plusieurs agents en leur remettant la médaille du travail en fonction de leur ancienneté, à savoir :

- Jean-Luc THOMAS - médaille «Or»
- Jean-Luc MARION - médaille «Vermeil»
- Marie MANGEL - médaille «Argent»
- Mickaël JOUNIAUX - médaille «Argent»

Mais c'est également un véritable changement de cap pour Paulette ADAM qui a fait valoir ses droits à la retraite. Une certaine émotion régnait à ce moment-là dans la salle.

Félicitations à ces récipiendaires et surtout une bonne retraite bien méritée à Paulette !

Marie-Jo CLÉMENT

Du nouveau au sein des services communaux

Les périodes mouvementées de ces derniers mois ont eu des répercussions sur l'information communale ! Pourtant de nouveaux agents ont intégré nos services.

En janvier, Laetitia RUDATIS, secrétaire des services techniques, a pris ses fonctions suite au départ en retraite de Paulette ADAM.

En mars, Arnaud THIRIET, responsable des services techniques, a succédé à David HOLVECK qui a intégré le Syndicat Intercommunal d'Assainissement.

Plus récemment en juin, Axel LELONG, a pris les fonctions de policier municipal, suite au futur départ en retraite de Patrick AMIOT.

Marie-Jo CLÉMENT



Laetitia RUDATIS



Arnaud THIRIET



Axel LELONG

La fête des mamans

Traditionnellement, la municipalité invite les mamans ayant eu un bébé dans l'année afin de les féliciter. Cette année, en raison du risque sanitaire, cette cérémonie n'a pu avoir lieu. Toutefois, les élus ont tenu à honorer les mamans de l'année en leur faisant parvenir un bon cadeau pour des fleurs et un petit livre pour leur enfant.

« **BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS** ».

Annette MARCHAL



Fête des mamans 2019

Le repas des anciens

Il est loin déjà le dernier repas des anciens. Depuis le 23 octobre 2019, de l'eau - peu de neige malheureusement - a coulé sous les ponts. Néanmoins, c'était une belle journée à laquelle 219 personnes de plus de 70 ans ont participé. Comme toujours, le menu concocté par la boucherie GENËT a ravi leurs papilles et le sourire des jeunes serveurs, leurs yeux. Pour la digestion et les jambes, Maryse et ses musiciens ont fait danser tout ce beau monde jusque tard dans l'après-midi. La covid 19 passant par-là, l'édition 2020 paraît compromise. Le CCAS, songeant tout d'abord à la santé de chacun, réfléchit à une solution qui pourrait satisfaire le plus grand nombre. En espérant que tout ceci soit loin derrière nous.

Aurore CALVI



Repas des anciens 2019

Annulation des animations d'été

Comme vous avez pu le constater, pour respecter les directives gouvernementales et surtout pour protéger la santé voire la vie de nos concitoyens, la municipalité de CORNIMONT a décidé d'annuler toutes les manifestations qui étaient organisées par la commission animation jusque début septembre dans un premier temps. Les associations ont, elles aussi, convenu raisonnablement de ne proposer ni la Foire aux Kneffles, ni la Soirée Beignets Râpés. Cela a aussi été la position des associations patriotiques pour le 8 mai. Tout le travail mené par les élèves et l'équipe éducative du collège dans le cadre du «Chemin de Mémoire et de Citoyenneté» est donc lui aussi reporté pour la prochaine année scolaire. Un grand merci pour tout ce qui a été réalisé jusqu'ici, un bilan plus complet sera communiqué lorsque les cours auront repris au collège.

Les assemblées générales communales, départementales et régionales ont elles aussi été reportées voire annulées, mais il nous faut attendre également la suite du déconfinement pour prévoir le retour à «la normale». Merci à tous de comprendre l'exceptionnel parfois dramatique de cette situation qui nous «paralyse» et met à mal, entre autre, tout le secteur touristique et culturel.

Le programme «Animations d'Eté» était prêt, tous les artistes qui devaient se produire cette année ont été contactés avec une proposition de report des spectacles pour 2021. Tous ont donné leur accord et que ce soit eux ou nous, nous sommes désolés de cette situation.

Reste la Fête Foraine, son autorisation ou non n'est pas de notre ressort, mais de celle du Préfet et ce dans le cadre des directives du gouvernement.

Malgré tout, nous vous souhaitons de passer un bel été tout en respectant les mesures barrières qui éviteront la reprise de cette pandémie.

Martine GÉHIN



Animation d'été 2019

Jumelage Cornimont - Steinen

Le coronavirus ne connaît pas de frontières et de ce fait les rencontres avec notre ville jumelle ont été elles aussi annulées.

L'an passé nous nous sommes rendus à STEINEN pour la Fête de la Musique et nous devons recevoir nos correspondants pendant la période estivale.

Nous avons aussi projeté de faire participer 10 jeunes Coutelets de 10 à 12 ans au « Spieldorf », accueil de loisirs à STEINEN. Le projet, déjà bien avancé, est reporté en 2021.

Gageons que cette pandémie, source de souffrance et de stress pour beaucoup, sera derrière nous et que nous pourrons reprendre sereinement, mais aussi plus humainement, nos rencontres.

Martine GÉHIN



La bibliothèque

Le confinement a été propice à la lecture.

A partir du 15 mars dernier, les adhérents ont pu contacter, par téléphone, une bénévole pour « commander » des livres, des DVD et des CD. Les agents des Services Techniques ont porté les demandes au domicile des habitants de la Commune.

Depuis le 11 mai, le portage de livres perdure, et même pendant la période estivale, et ceci jusqu'au 2 septembre prochain, date de réouverture de la bibliothèque.

Les bénévoles vous donnent donc rendez-vous, à la bibliothèque, cet automne aux jours et heures habituels.

Prenez bien soin de vous et passez un bel été.

Marie-Josée FRANÇOIS



Il avait été prévu d'organiser les 10 et 11 octobre 2020 une grande manifestation (une première dans les vallées de la Moselle et de la Moselotte) au Centre de Polyactivité de Cornimont :

« Showchocolat88-saveurs gourmandes et pâtisseries »

Suite aux événements que tout le monde connaît, et la non-certitude qu'il n'y ait pas de retour du virus d'ici février 2021 les organisateurs (l'association « Vosges en Forme ») ont décidé en accord avec les institutions et les exposants de reporter cette manifestation qui doit réunir un grand nombre d'artisans chocolatiers et pâtisseries des Vosges, de Lorraine, de Franche-Comté et d'Alsace **au 2 et 3 Octobre 2021.**

En effet, les organisateurs ont décidé qu'une partie des bénéfices de cette très grande manifestation sera attribuée aux associations des personnels des EHPAD de La Bresse, Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Vagny, Le Thillot et Bussang afin de leur rendre hommage pour leur dévouement lors de la pandémie de la Covid19.

En ce qui concerne les exposants artisans chocolatiers pâtisseries et autres retenus pour le travail réalisé pendant cette période de confinement et de doute, des accords seront passés selon des conditions spécifiques très intéressantes afin que leur engagement prévu n'ait aucune incidence financière sur leur participation. Ils seront contactés très prochainement.

Par ailleurs «**Showchocolat88-saveurs gourmandes et pâtisseries**» bénéficiera du soutien des différentes institutions des régions du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté et des différentes chambres consulaires et syndicales des différents départements concernés tout comme des collectivités communales, intercommunales ou départementales associées qui recevront prochainement le programme complet de cette manifestation qui mettra à l'honneur les artisans chocolatiers pâtisseries de ces régions et qui font leur renommée.

La gastronomie sera également à l'honneur avec la présence attendue de nombreux chefs de haute réputation dont plusieurs MOF (Meilleur Ouvrier de France). A noter que cette gastronomie sera mise en valeur par un grand

dîner de gala le samedi soir (uniquement sur réservation au plus vite dès que le programme sera arrêté) mais aussi par le grand déjeuner du dimanche (là aussi sur réservation). Ces deux repas seront réalisés par deux grands chefs de renom.

Plus de détails seront donnés d'ici le mois d'octobre 2021 et cela régulièrement (d'ailleurs des surprises de taille seront annoncées) mais d'ores et déjà les organisateurs remercient les très nombreux partenaires qui leur apportent leur soutien (ils bénéficieront d'ailleurs toutes et tous, tout comme les exposants du rescrit fiscal puisque les organisateurs y sont agréés).

A noter encore que de nombreuses animations, démonstrations, dégustations, défilés etc., seront organisés lors de cette grande manifestation dont on aura l'occasion de vous reparler. A préciser que le droit d'entrée sera très faible et permettra également d'accéder à certaines animations de ce «**Showchocolat88-saveurs gourmandises et pâtisseries**».

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter les organisateurs au **07 57 45 71 84** ou par courriel à **showchocolat88@gmail.com**





C'est avec un certain émoi que nous écrivons aujourd'hui ces quelques lignes.

Nous le savons tous, la commune de Cornimont a été durement touchée par la COVID 19.

Avant toute chose, nous souhaitons présenter nos condoléances aux personnes qui ont été endeuillées.

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Depuis quelques semaines, un retour à une vie presque normale est de mise mais avec toujours des précautions sanitaires à appliquer pour le bien de tous.

Le confinement qui s'est appliqué à partir du 17 mars nous a fait fermer la structure d'une manière abrupte. Avec le déconfinement, en concertation avec l'équipe d'animation, avec la Municipalité, l'ECSP a souhaité ré-ouvrir ses portes pour les activités régulières. Toutes n'ont pas pu reprendre en raison de contraintes sanitaires trop lourdes et plus encore pour un laps de temps de deux à trois semaines.

Mais la gym préventive, le Qi Gong, le Pilates et d'autres ont redémarré, avec des aménagements au niveau des groupes, des horaires, des salles,... Cela concernait près de 200 personnes sur les 300 qui s'étaient inscrites pour la saison 2019/2020... Les quelques séances mises en place ont permis aux animateurs(trices) et à l'ECSP de renouer le contact avec les adhérents.....et aux adhérents de se revoir entre eux, de pratiquer ensemble une activité, de passer et penser à « autre chose ».

Merci à l'équipe d'animation et aux Services de la mairie qui ont permis cette reprise.

LA FUTURE RENTRÉE

Avec le mois de septembre reviendra le temps de la rentrée.

La plaquette de l'ECSP, pour la saison 2020/21 sortira au moment de la rentrée des classes. Une large distribution sera assurée sur le territoire de la Haute-Moselotte et plus largement. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le « puzzle » est en train de se mettre en place. Il y aura quelques nouveautés au programme... mais il vous faudra patienter encore quelques semaines pour en savoir plus...

Plus que jamais, nous vous invitons à consulter le site internet de l'ECSP, régulièrement mis à jour par Jérôme GURY, à cette adresse :

<http://ecsp-cornimont.org/>

Vous y trouverez de nombreuses photos, des articles de presse, l'agenda à venir....mais aussi la version en ligne de la plaquette de rentrée.

Et vous pouvez également nous retrouver sur le Facebook de l'ECSP dont Nathalie MURATORI s'occupe.

De même, si vous le souhaitez, nous pouvons vous envoyer régulièrement (une à deux fois par mois) des infos plus ponctuelles. Pour cela, il suffit juste de nous le signaler en nous fournissant votre adresse mail. N'hésitez pas à en faire la demande (par simple appel téléphonique au 03 29 25 42 83).

L'ÉTÉ AVEC DES NOUVEAUTÉS

Le mois de juillet a été une période « chargée » en termes d'animations envers les enfants et les jeunes.

Il faut citer l'Accueil de Loisirs de Xoulces, où nous allons accueillir une vingtaine d'enfants chaque semaine jusqu'au 31 juillet.

En parallèle, 7 jeunes ados sont partis une semaine dans le Jura. Ils auraient dû mener différentes actions (dont une vente de beignets à carnaval et un loto en juin) afin de récolter des financements. Cela n'a pas pu se faire au regard des circonstances mais l'ECSP a souhaité maintenir ce projet, rendu possible grâce aux différents partenaires financeurs dont la CAF des Vosges).

De même, la semaine suivante, 8 jeunes ont participé à un « Chantier Jeunes ». Ce projet (qui était la sixième édition) a été construit avec la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron. Il a mobilisé de très nombreux partenaires. Je ne les citerai pas (de peur d'en oublier) mais je tiens à les remercier chaleureusement.

A noter que nous avons pris la décision d'ouvrir la dernière semaine du mois d'août pour notre Accueil de Loisirs à Xoulces, du 24 au 28. Pour l'instant, des places sont disponibles. Pour une inscription, il est souhaité de contacter l'ECSP avant le 31 juillet (ce sera éventuellement possible après le 19 août, jour de reprise).

Sur cette même semaine, un stage de théâtre avec Sophie NOWAK sera proposé. Il s'agit d'un projet inter-structures, avec la MLC de La Bresse et la MCL de Gérardmer, dans le cadre du dispositif CTEAC (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle) qui est porté par la Communauté de Communes des Hautes-Vosges. A l'issue du stage, deux représentations sont d'ores et déjà prévues à l'occasion du « Festival des Arts Mélangés » qui aura lieu fin septembre (le vendredi 25 à Gérardmer et le samedi 26 à Cornimont, à chaque fois à 20h30).

Sinon, les photos valant parfois mieux que de grands discours, je vous laisse en découvrir quelques unes.

Au plaisir de vous croiser à nouveau à l'ECSP.

Pour l'ECSP

La Présidente, **Christine GÉHIN**

Le Directeur, **Laurent ANTOINE**





LES DISPOSITIFS HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES-VOSGES 2020

ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

Bâtir ou rénover en réduisant l'empreinte écologique des logements, répondre aux besoins des ménages modestes et des personnes en difficulté en matière d'habitat, équilibrer et structurer le territoire, réhabiliter le bâti et les centres bourgs... ce sont quelques-uns des enjeux et objectifs des Plans de paysage de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges (CCHV). Pour accompagner les résidents du territoire dans leurs projets, la CCHV a mis en place une politique locale de l'habitat qui s'articule autour de trois dispositifs.

LES PERMANENCES ARCHITECTURE

Les architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges (CAUE) vous conseillent dans le domaine de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation. Ce service à domicile, gratuit et personnalisé, vise à promouvoir des aménagements de qualité et une architecture innovante, respectueuse de nos paysages.

Pour prendre rendez-vous
Charles CLAUDEL - CCHV
03 29 24 27 87
cclaudel@cchautesvosges.fr



LES PERMANENCES INFO ÉNERGIE

Un conseiller Info-Énergie, de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie du Pays de la Déodatie, vous guide dans vos choix de travaux énergétiques et vous informe des aides existantes. Conseil gratuit et personnalisé sur trois lieux de permanences : Cornimont, Gérardmer, Vagney.

Pour prendre rendez-vous
Olivier FEDER, Conseiller INFO ÉNERGIE
Maison de l'habitat et de l'énergie
du Pays de la Déodatie
03 29 56 75 18
estvosges@eie-grandest.fr



LES AIDES FINANCIÈRES HABITER MIEUX

En lien avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la CCHV participe au programme Habiter Mieux qui vous permet d'obtenir une aide financière (sous condition de ressources de votre foyer), ainsi qu'un accompagnement personnalisé, pour vos travaux de rénovation thermique. L'objectif est de réduire votre consommation d'énergie de 25 %. Pour engager la démarche, remplissez un questionnaire qui sera à transmettre à l'ANAH. Un organisme agréé vous contactera ensuite pour établir le diagnostic gratuit de votre situation, sans engagement de votre part.

Informations

Agence nationale de l'habitat — 22-26, Avenue Dutac — 88026 EPINAL Cedex
03 29 69 13 76 (lundi à vendredi : 9h → 11h30)
anah@vosges.gouv.fr



Maison de Services au Public



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
87 Rue du Collège
88290 SAULXURES SUR MOSESELOTTE
Tel 03.29.24.96.46
7a Rue de la Clairie
88250 LA BRESSE
03.72.58.00.09
Mail : ichevron@pays-epinal.fr

Horaires Saulxures/Moselotte

Mardi : 9H00-12H30

Mercredi et Jeudi :

9H00-12H30—13H00-16H30

Vendredi : 13H00-16H30

Horaire La Bresse

Mardi 13H00-16H30

Vendredi 9H00-12H30



**ACTUELLEMENT LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC VOUS RECOIT
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
(prise de RDV par téléphone 03-29-24-96-46)**

Vous trouverez une animatrice pour vous aider dans vos démarches. Elle ne sait pas tout, mais elle sait où chercher et possède des contacts dans chaque administration partenaire. Elle est formée à l'utilisation de l'outil informatique et pourra vous aider à utiliser le matériel mis à votre disposition...

Des documents et formulaires officiels fournis par les partenaires,

Des informations ou des contacts qui vous permettront d'avancer dans vos démarches...

Plusieurs ordinateurs reliés à internet pour vos recherches et vos démarches en ligne,

Ils sont équipés d'une imprimante pour imprimer vos attestations, CV...

Un téléphone pour joindre les plates-formes d'accueil téléphonique de nos partenaires...

Des animations ponctuelles ou ateliers en collaboration avec nos partenaires.

Emploi

Inscription Pôle Emploi
Actualisation
Suivi de vos paiements
Consultation des offres d'emploi
Création de votre espace personnel pour recevoir les offres par mail et postuler en ligne
Accéder à des conseils pour vos recherches d'emploi
Rédaction et mise à jour de votre CV
lettre de motivation...

Prestations et aides sociales

Accéder à votre espace personnel sur le site internet de la CAF
Créer votre compte ameli (CPAM)
Déclarer vos ressources
Consulter vos remboursements
Demander une attestation de carte vitale
Faire une simulation d'aide logement...

Démarches administratives

Obtenir un extrait de casier judiciaire
Utiliser le site Service-Public.fr pour s'informer et effectuer des démarches en ligne...



La Croix Rouge

La Croix-Rouge «La Moselotte» informe que :

le vestiaire de CORNIMONT ne rouvrira qu'en septembre.

La vestiboutique de SAULXURES est ouverte depuis mai.

Elle offre un grand choix de vêtements à petits prix et s'adresse à tout le monde.

C'est le produit de ces ventes qui fait vivre l'association.

Il vous est demandé de porter un masque pour entrer dans le local situé à l'Espace Jules Ferry.

Ouverture : vendredi et samedi de 9h30 à 11h30.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Horaires bricolage extérieur

Afin de respecter la quiétude de votre voisinage, voici les horaires pour vous adonner aux travaux de bricolage extérieur :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Samedi : 9h à 12h et 14h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



Mémo en tant que nouveau résident

Ce que vous devez obligatoirement faire :

- Effectuer les démarches auprès du service des eaux
- Effectuer le changement d'adresse sur votre carte grise
- Afficher votre nom sur votre boîte aux lettres

Ce que vous pouvez faire :

- S'inscrire en mairie en tant que nouveau résident
- S'inscrire sur les listes électorales
- Communiquer votre adresse mail pour recevoir la lettre CORNIMONT ACTU chaque quinzaine. Ce document annonce les derniers événements ainsi que les animations à venir
- Effectuer le changement d'adresse sur votre certificat d'assurance (carte verte) pas obligatoire, mais vivement recommandé



Promeneurs, Randonneurs



© F. FAVIER LUR

Tout au long de vos promenades, vous pouvez rencontrer des

chiens de protection

Ce sont de gros chiens blancs qui montent la garde dans les troupeaux de moutons. D'origine Pyrénéenne où ils sont appelés "pastous" (du vieux français "pastre", berger), ils ont longtemps aidé les bergers à protéger leurs troupeaux. Ils font partie intégrante du **patrimoine pastoral français**.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Liberté - Égalité - République
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Association de Pastors
et de Développement Local

Document réalisé en mai 2022 dans le cadre du programme Life avec la participation du Parc naturel régional du Queyras

SURVEILLEZ VOTRE COMPORTEMENT

L'irruption de tout élément étranger au troupeau (animal sauvage, chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut troubler la quiétude du troupeau, perturber sa bonne marche et le travail du berger : elle met donc le chien de protection en alerte. A votre approche, le pastou vient alors vous flairer pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois il peut aussi tenter de vous intimider. Pour les éviter, à l'approche d'un troupeau de moutons :

← GARDEZ VOS DISTANCES →

- si vous croisez un troupeau, **contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des brebis** : vous respectez ainsi le travail des bergers sans perturber les animaux ;

- **attention aux comportements qui vous semblent anodins** (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un pastou, un mouton, un agneau...) : **les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !**

- face à un chien de protection, **adoptez un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour ;

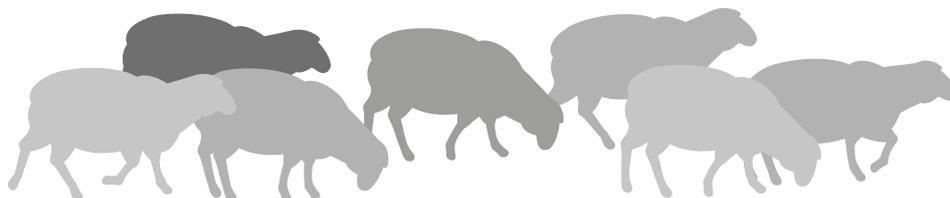
- si la présence de **votre chien de compagnie est autorisée** sur l'espace que vous fréquentez, **tenez-le en laisse** : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche d'un troupeau, une **intervention dissuasive** des pastous ;

- **si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre** avant d'être à proximité d'un troupeau ;

- de grands panneaux vous informent de la présence de ces chiens : **pensez à les repérer.**



© F. FAVIER LIFE



Cornimont endeuillée



Notre village particulièrement endeuillé au départ de l'épidémie du CORONAVIRUS a vu disparaître beaucoup de visages familiaux.

Empêchés par les contraintes liées au confinement, nous n'avons pu leur dire au revoir dignement et les accompagner vers leur dernière demeure.

A toutes leurs familles, leurs amis, nous voulons leur dire combien nous avons été attristés par leur disparition. Nous remercions celles et ceux qui se sont investis dans leur vie professionnelle, associative ou familiale.

Au revoir Colette, Guy, Pierre, Maurice, Françoise, Michel, Serge, Gilles etc....

Marie-Jo CLÉMENT

Hommage à Jean Germain

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Cornimont en deuil.

Créée le 4 novembre 1968 par un collectif de bénévoles dont faisait partie Jean Germain, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cornimont a, dans un 1^{er} temps, été présidée par Claude Germain

Nommé Président le 6 mars 1982, Jean Germain a poursuivi sa mission en tant que Trésorier adjoint depuis le 26 juin 2009.

Depuis 10 ans, il accompagnait les membres du bureau et l'équipe de bénévoles avec bienveillance et efficacité. Il était le pilier de l'équipe et une personnalité incontournable, respectée et appréciée.

À l'écoute des autres, toujours présent aux réunions et aux actions menées par l'UD des Vosges, la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et l'EFS, Jean a été nommé Chevalier dans l'Ordre du Mérite du Sang en 1988, puis Officier dans l'Ordre du Mérite du Sang en 2003.

Il est décédé à Nancy le 3 avril 2020. Il laisse derrière lui son épouse Françoise, sa fille Florence et sa famille, les membres de l'Amicale de Cornimont, ses amis et les donneurs de sang, à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.



Agnès TAUPIN

Au revoir Pierrot et Mado

C'est une figure emblématique de CORNIMONT qui nous a quittés le 3 octobre dernier. Qui ne connaissait pas «Pierrot», cet homme avenant, fort sympathique, toujours souriant et prenant soin de tout le monde.

Il a passé sa vie auprès de Madeleine son épouse, avec qui, il avait eu la joie de fonder une famille. Ils avaient fêté leurs 70 ans de mariage, entourés de leurs proches, en août dernier à la résidence du Couarôge.

Pierrot a exercé le métier de cordonnier pendant 27 années à CORNIMONT. Mais il était très dévoué et surtout reconnu pour ses qualités de secouriste, donneur de sang et pompier volontaire. Le centre de secours et d'incendie, sa 2^{ème} famille à laquelle il s'est consacré. Il a terminé ses missions en tant que Lieutenant Chef de Corps et participait assidûment aux manifestations festives lorsque sa santé le lui permettait.

Puis Madeleine son épouse est partie le rejoindre le 22 mars dernier. Dans sa vie professionnelle, Madeleine était bien connue dans notre village puisqu'elle a assuré la direction de l'école primaire du centre pendant de longues années.

La retraite ayant sonné, «Mado» comme nous aimions la nommer s'était engagée bénévolement en créant la bibliothèque municipale à la demande de M. BRAUN.

Merci Pierrot, merci Mado, reposez en paix...

Marie-Jo CLÉMENT



Etat Civil

LES NAISSANCES

Le 18 janvier 2020 à REMIREMONT,
est née **Lilou**
De David-Alexandre TEIXEIRA et de Emelyne ANTOINE

Le 28 février 2020 à REMIREMONT,
est née **Mia**
De Grégory DELSARTE et de Maureen JOLY

Le 10 mars 2020 à REMIREMONT,
est née **Lexie**
De Julien CLAUDEL et de Virginie FERREUX

Le 23 avril 2020 à ÉPINAL,
est née **Lucie**
De Stéphane LECLERC et de Alison MAQUET



LES MARIAGES

Le 21 septembre 2019,
Mariage de **Frédéric RICHARD** et de **Élodie MEYER**

Le 28 septembre 2019,
Mariage de **Olivier LAURENSEN** et de **Julie DELOULE**

Le 29 février 2020,
Mariage de **Steve MATHIEU** et de **Amandine CLAUDEL**



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

en 2019

Le 30 août à Cornimont,
Mme Paulette CUNY
née **GÉRÔME**, 89 ans

Le 1^{er} septembre à Remiremont,
M. Maurice CLAUDEL, 88 ans

Le 8 septembre à Cornimont,
Mme Claire MARION née **CUNAT**, 79 ans

Le 11 septembre à Cornimont,
M. Firmin PILET, 93 ans

Le 11 septembre à Remiremont,
M. Alain CHARMY, 78 ans

Le 16 septembre à Gérardmer,
M. Jean-Pierre GÉHIN, 75 ans

Le 20 septembre à Vandoeuvre-lès-Nancy,
M. Charly SCHUBNEL, 22 ans

Le 21 septembre à Cornimont,
M. Alain GROSJEAN, 63 ans

Le 3 octobre à Remiremont,
M. Pierre HUMBERTCLAUDE, 91 ans

Le 6 octobre à Vandoeuvre-lès-Nancy,
M. Guy REMY, 62 ans

Le 11 octobre à Cornimont,
Mme Françoise BURASCHI née **ANDRÉ**, 92 ans

Le 14 octobre à Épinal,
Mme Danièle SCHILLING née **CLÉMENT**, 73 ans

Le 21 octobre à Cornimont,
Mme Thérèse LAURENT née **MARTIN**, 92 ans

Le 23 octobre à Bussang,
M. André PERRIN, 94 ans

Le 10 novembre à Gérardmer,
M. Jacques SCHUBNEL, 76 ans

Le 29 novembre à Cornimont,
M. Marcel FRANÇOIS, 84 ans

Le 12 décembre à Remiremont,
M. Hubert POIROT, 91 ans

Le 14 décembre à Gérardmer,
Mme Anne THOMAS, 55 ans

Le 22 décembre à Cornimont,
Mme Germaine MOUGIN née **RICHARD**, 90 ans



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

en 2020

Le 2 janvier à Vandœuvre-lès-Nancy,
Mme Miyase TASDELEN, 50 ans

Le 7 janvier à Cornimont,
Mme Adèle STENGER née ADAM, 86 ans

Le 8 janvier à Remiremont,
M. René REMY, 85 ans

Le 10 janvier à Cornimont,
Mme Agnès CLAUDEL née GÉHIN, 90 ans

Le 4 février à Cornimont,
Mme Jeanne GÉHIN née GÉHIN, 94 ans

Le 9 février à Remiremont,
Mme Cécile MUNSCH née CUNAT, 84 ans

Le 1^{er} mars à Cornimont,
M. Pierre VAXELAIRE, 82 ans

Le 1^{er} mars à Remiremont,
M. Louis LEMARE, 89 ans

Le 8 mars à Cornimont,
Mme Monique MUNSCH, 70 ans

Le 11 mars à Cornimont,
Mme Jeannette PESENTI née FORTINI, 93 ans

Le 12 mars à Épinal,
M. Jean-Max NICOLAS, 71 ans

Le 12 mars à Remiremont,
M. André LAMBERT, 91 ans

Le 14 mars à Remiremont,
M. Serge PIERREL, 92 ans

Le 14 mars à Remiremont,
M. Michel BURASCHI, 87 ans

Le 14 mars à Remiremont,
M. Michel ROUILLON, 81 ans

Le 14 mars à Vandœuvre-lès-Nancy,
Mme Françoise LAURENT, 89 ans

Le 16 mars à Épinal,
Mme Colette HUMBERT née VINCENT, 88 ans

Le 18 mars à Remiremont,
M. Gilles SCHILLING, 84 ans

Le 19 mars à Remiremont,
Mme Jeanne BRIOT, 85 ans

Le 20 mars à Cornimont,
Mme Yvonne MOUGEL née FRANÇOIS, 93 ans

Le 22 mars à Cornimont,
**Mme Madeleine HUMBERTCLAUDE
née JEANPIERRE**, 98 ans

Le 22 mars à Cornimont,
Mme Claire ANDRÉ née BRISSINGER, 85 ans

Le 22 mars à Remiremont,
M. Roger DEMARCQ, 94 ans

Le 26 mars à Cornimont,
M. Maurice MATHIEU, 81 ans

Le 26 mars à Remiremont,
M. Gilbert VILLAUMÉ, 93 ans

Le 27 mars à Remiremont,
Mme Colette NOËL née JONET, 81 ans

Le 27 mars à Remiremont,
M. Gérard AMELLER, 77 ans

Le 30 mars à Cornimont,
Mme Odile PERRIN née GRANDEMANGE, 81 ans

Le 4 avril à Vandœuvre-lès-Nancy,
M. Jean GERMAIN, 76 ans

Le 5 avril à Le Thillot,
M. Marcel THOMAS, 75 ans

Le 5 avril à Remiremont,
M. Guy GÉHIN, 93 ans

Le 7 avril à Gérardmer,
Mme Claudine CAILLEUX née ROLLET, 73 ans

Le 19 mai à Cornimont,
**Mme Marie-Thérèse SCHUBNEL
née DEMENGE**, 94 ans

Le 22 mai à Remiremont,
Mme Jeannine VILLAUME née LOUIS, 88 ans

Le 30 mai à Épinal,
M. Michel GÉHIN, 84 ans

Ne sont publiés que les naissances et mariages sur accord.

Garage VAXELAIRE
 Mécanique Carrosserie Peinture
 Vente véhicule neuf ou occasion
 06 82 04 23 08
 Réparation Pare-Brise

 Stéphane VAXELAIRE
 21 route des Xoulces
 88310 CORNIMONT
 garage.vaxelaire@laposte.net

Kelly Services 88
 à votre service
 Ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans à votre domicile.
 Exceptionnellement ou régulièrement.
 Aucun engagement. Déduction fiscale.
 N'hésitez pas à me contacter au 06.60.24.34.25
 ou par email: Kellyservices88310@gmail.com



BCZ couverture zinguerie

 Bruno CLAUDE
 gerant
 07 71 57 45 48
 bruno.claude88@outlook.fr
 30 rue du faing
 88310 CORNIMONT

LH COLOR

 LH-COLOR SAS
 4 av. de la Gare
 88310 Cornimont
 09 72 17 94 82
 contact@lh-color.com

 www.LH-color.com 

L-S auto 88


ACHAT - VENTE - REPRISE
 TOUS TYPES DE VÉHICULES
 28 rue de la gare
 Tél: 06 12 03 33 52 - Mail: ls-auto88@outlook.fr



Les infos pratiques

MAIRIE - 3 rue des Grands Meix

Tél : **03 29 24 11 13** - Fax : **03 29 24 00 27**

Email : mairie@cornimont.fr

Site internet : www.cornimont.fr

Retrouvez-nous sur Facebook :
groupe Cornimont Actu

Ouverture de la mairie :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : **de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

Le samedi : **de 9h à 12h**

NUMÉROS UTILES

SERVICE DES EAUX

Bureau : **03 29 24 11 13**

Permanence en cas d'incident : **06 77 28 03 86**

Email : eau@cornimont.fr

SERVICE URBANISME

Bureau : **03 29 24 11 13**

Email : s.mougel@cornimont.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Bureau : **03 29 62 54 21**

Permanence en cas de problème des eaux
usées : **06 70 55 91 53**

SERVICE ÉTAT CIVIL/POPULATION

Bureau : **03 29 24 11 13**

Email : etatscivil@cornimont.fr

SERVICE COMMUNICATION

Pour recevoir l'actualité de CORNIMONT et
les animations par chaque quinze jours, vous
pouvez adresser un mail à :

communication@cornimont.fr

CENTRE DE POLYACTIVITÉ

03 29 24 16 08 / 03 29 24 11 13

ECSP

03 29 25 42 83

BIBLIOTHÈQUE

03 29 24 14 99

RÉSIDENCE EPHAD LE COUARÔGE ET LES MYRTILLES

03 29 24 11 12

GYMNASE

03 29 24 13 08 / 03 29 24 11 13

LA POSTE

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30.

Guichet fermé le samedi matin.

En cas de besoin, le bureau de LA BRESSE est
ouvert de 9h à 12h.

Tél : **03 29 24 10 14**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (TRÉSORERIE)

Ouvert le lundi, mardi, jeudi de **9h à 11h45** et
de 14h à 16h.

Le mercredi de **9h à 11h45** fermé l'après-midi
et le vendredi **de 9h à 11h30** fermé l'après-
midi

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

03 29 24 11 57

OFFICE DU TOURISME DES HAUTES-VOSGES

(Bureau de CORNIMONT) : **03 29 24 12 17**

EDF

0 810 00 88 88

PRESBYTÈRE

03 29 24 11 69

ÉCOLES - SERVICE PÉRISCOLAIRE

Collège Hubert Curien : **03 29 24 11 44**

Ecole maternelle 1.2.3 Soleil : **03 29 24 22 44**

Ecole élémentaire des Champs à Nabord :

03 29 24 10 13

Ecole élémentaire du Centre : **03 29 24 10 26**

Garderie et Centre de Loisirs (ALSH) :

06 27 57 35 08 ou 03 29 24 03 73

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES-VOSGES

Adresse siège :

BP 60091 - 88401 GERARDMER CEDEX

Tél : **03 29 27 29 04**

Email : contact@cchautesvosges.fr

Gestion taxe de séjour : **03 29 27 16 71**

Email : taxedesejour@cchautesvosges.fr

Gestion des déchets : **03 29 27 16 71**



Informations pratiques

La vie reprend son cours

